

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA.....	\$6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE.	\$10.00

Edition hebdomadaire

CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5155

FAIS CE QUE DOIS!

La crise irlandaise

La lettre de Lloyd George — Notes brèves.

Nous n'essaierons point de prédire quelle réponse feront à la lettre de Lloyd George ses deux destinataires, sir James Craig et M. de Valera. A l'heure même où paraîtront ces lignes, le télégraphe nous aura peut-être apporté l'une des deux réponses, encore qu'il semble que de Valera et Craig veuillent prendre leur temps pour formuler leur réponse. Craig a déclaré qu'il réunirait demain son ministère et, une quarantaine de membres du *Dail Eireann* étant en prison, une quarantaine d'autres "on the run" — c'est-à-dire en fuite, à cause des troupes et de la police anglaises — les consultations de de Valera doivent être forcément un peu lentes.

Puis, la situation vaut la peine que les intéressés y réfléchissent à deux fois. Car la lettre de M. Lloyd George est une manœuvre à triple effet. Il faut compter avec les résultats que pourra produire la réponse, non seulement sur les relations entre les trois parties mises en cause, mais sur l'opinion en Angleterre, en Irlande et dans le reste du monde.

A l'heure même où le gouvernement anglais devait préparer son offre de conférence, il envoyait en Irlande de nouveaux régiments et sir Hamar Greenwood excitait ses troupes à soutenir énergiquement le combat contre la "murder gang". De Valera ignore point que, s'il refuse la conférence, on s'efforcera de rejeter sur ses épaules la responsabilité de toutes les mesures de répression qui pourront suivre. "De Valera doit conséquemment savoir", dit ce matin le correspondant du *New-York Times* et de la *Gazette*, qu'il doit ou consentir à une conférence ou soumettre ses infortunés concitoyens à la plus rigoureuse forme de gouvernement militaire." Par ailleurs, entre la réclamation minima de de Valera: droit absolu pour l'Irlande de choisir sa propre forme de gouvernement, et les déclarations anciennes de Lloyd George: obligation de rester dans l'Empire, il paraît bien y avoir une opposition radicale.

Le problème est d'une extrême gravité, non seulement pour l'Angleterre et l'Irlande, mais pour l'Empire tout entier. — Notez, cela pourra être utile, ce que disait hier le *Sunday Times*: "C'est une possibilité politique que de Valera refuse cette offre. Dans ce cas, l'alternative du gouvernement est claire. Les ressources dont dispose l'Empire britannique pour imposer la paix ne sont point épuisées — en fait, elles n'ont même pas encore été mises en action." — Remarquez qu'il ne parle point des ressources de l'Angleterre, mais bien de celles de l'Empire.

Quoi qu'il adienne, la lettre de M. Lloyd George constitue une ouverture de négociations avec les *Sinn Feiners* qui marque une phase nouvelle dans la politique anglo-irlandaise. Le *Morning Post* se scandalise de ces avances faites à un "rebelle". En fait, voici quelques mois les représentants du gouvernement anglais en Irlande désignaient trois députés irlandais: Collins, Mulcahy et Cathal Brugha comme les grands responsables de tout ce qui se passe de tragique là-bas. Les deux-tiers des députés irlandais sont ou en prison, ou internés, ou on the run. L'un d'eux vient de subir un procès en Cour martiale sous l'inculpation de meurtre et a simplement plaidé qu'officier de l'armée républicaine, il n'avait fait qu'acte de soldat. De Valera lui-même a pris la responsabilité publique des actes de l'armée républicaine (ce qui ne veut point dire, naturellement, des mauvais coups que d'autres peuvent commettre en son nom). Or, aujourd'hui, M. Lloyd George s'offre à conférer avec n'importe lequel de ces hommes, puisqu'il laisse à de Valera le choix de ses compagnons. Cela est sûrement de nature à surprendre ceux qui ont pris au sérieux toutes les dénégations des assassins et de la murder gang.

Autre note qu'il faut inscrire en marge de cette lettre de Lloyd George. Voici trois ou quatre semaines, on faisait présenter à de Valera par un tiers une note non-signée, censée venir du premier ministre britannique et proposant une sorte de négociations. — Que M. Lloyd George m'écrive publiquement et sous sa signature, dit de Valera, et je lui répondrai publiquement.

Il a maintenant sa lettre signée et publiée. Le monde attend sa réponse.

Omer HEROUX.

Billet du soir

La grive et la statue

Sous ma fenêtre, par-dessus les têtes de lits, une lanterne modeste tend ses bras accueillants. Dans la tempête comme aux heures torrides, elle ne sait que sourire. Le vent s'exaspère, la foudre ébranle les cieux sans troubler sa sérénité. Soir et matin, une grive de mes locataires vient se percher sur son front.

Hier soir, j'épiais les menus gestes de la femme maman, perchée comme une reine sur l'ample voile de la Vierge. Le zéphir fraîchissant caressait de vaillants poils essoufflés, froissant en passant mes tempes encore brillantes des feux du jour. A mesure que pénétrait en mon âme l'apaisement du soir, des voix inconnues, d'une douceur toute céleste, effleuraient aussi mon oreille. Un instant, je retins ma respiration pour mieux entendre. O surprise! Recueilli, charmé, je réussis à capter des bouts d'un délicieux dialogue, dont nulle langue au monde ne saurait traduire la suave mélodie. En voici la substance, habillée de notre vulgaire langage humain:

LA GRIVE. — Dure journée, madame. Mon Dieu! quel il a fait chaud! On se croirait à l'équateur. Tout compte fait, j'ai dû abréger mon purgatoire, aujourd'hui. Tant de courses et de sauts, tant de vers, longs et tenaces comme des vers décadents, arrachés à force de bec et de jargon aux entrailles du sol dur! Il faut être mûr pour tout cela, malgré tout d'une existence aussi remplie. La vue des petits nous réchauffe le courage. Qu'en dites-vous, madame?

LA STATUE. — Je me dis que tu es une bonne et vaillante enfant, et que Dieu le bénit.

LA GRIVE. — Merci, chère madame. Vous parlez peu, et j'imagine que vous devez me trouver bien bavard. Mais vos paroles ont un accent qui pénètre au cœur. C'est curieux: j'assens comme je suis, je vous aime, je viens à vous parce que je vous puis toujours immobile, la bouche close. Causez-vous parfois avec les humains, ces perpétuels aigles?

LA STATUE. — Je parle au cœur des bons. Combien d'autres, hélas! ont le cœur fermé et ne se rendent de déférence envers les règles de

santé imposées avec rigueur aux particuliers. Le moins qu'un gouvernement municipal puisse faire c'est de prêcher l'exemple.

On dit aussi dans la même information que désormais les contribuables devront faire eux-mêmes le triage des ordures ménagères et mettre en un récipient séparé les cendres qui peuvent être, sans dommage, employées à combler les fondrières et dans un autre les déchets humides et les boîtes de conserves. La ville peut, en effet, tirer quelque argent de celles-ci en les vendant. Elle en pourrait aussi tirer des déchets humides, mais il ne paraît pas qu'elle doive les utiliser. Voilà pourquoi nous regrettons qu'un lieu de s'imposer la tâche et les frais de construire elle-même un incinérateur elle n'ait pas préféré demander des soumissions pour l'achat des vidanges: elle en pourrait retirer des sommes considérables. A supposer même que la ville veuille exploiter cette source de revenu, elle n'en retirera jamais — on sait ce que coûtent et ce que rendent les administrations municipales — ce qu'elle ne pourrait obtenir par la vente à des particuliers.

On travaille, en ce moment à l'hôtel de ville, à la révision des listes électorales en prévision des élections qui ont lieu au mois d'octobre prochain.

Grâce à la subdivision de la ville en 35 quartiers au lieu de vingt, un certain nombre de propriétaires acquerront un nouveau droit de vote. Il est improbable, cependant, que cela soit de nature à accroître sensiblement leur influence au conseil.

Suivant la loi qui nous régit, un propriétaire a le droit de vote dans chacun des quartiers où il possède un immeuble. Or, grâce au morcellement de la ville, plusieurs propriétaires dont les immeubles étaient situés jusqu'ici dans le même quartier, posséderont désormais des immeubles dans des quartiers différents.

Les fonctionnaires du greffe municipal ont aussi mission d'ajouter à la liste des électeurs actuels les noms des célibataires qui ont payé leur taxe.

Il semble subsister dans le public certains doutes au sujet des qualifications nécessaires aux candidats à la mairie et au conseil municipal, lors des prochaines élections. Contrairement à ce qui était stipulé par la loi, la loi, battue par les électeurs, un député, soit au parlement fédéral soit au parlement provincial, peut cumuler ces fonctions avec celle de maire, d'échevin et de membre de l'exécutif. C'est-à-dire que sa qualité de député ne le rend inéligible à aucune de ces fonctions. Comme on le sait, pour devenir membre de l'exécutif il doit nécessairement être élu d'abord dans un quartier comme échevin.

Le maire ne peut faire partie de l'exécutif.

Louis DUPIRE.

Bloc-notes

Succès

La Semaine paroissiale de Fall River nous annonce que la grande campagne en faveur du collège Mont-Saint-Charles de Woonsocket obtient un beau succès. Nous nous en réjouissons.

On sait que ce collège commercial et technique de Woonsocket est une œuvre à laquelle s'intéressent tous les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre et du New-York. La campagne de souscription qui se poursuit présentement a été lancée sous le patronage et avec l'appui de toutes les grandes associations franco-américaines.

Il s'agit de fonder une première grande école qui recevra, au sortir de l'école paroissiale, les jeunes Franco-Américains et leur permettra de se préparer, dans une atmosphère conforme à leurs croyances et à leurs traditions, à l'exercice des fonctions supérieures dans le commerce et l'industrie. D'autres suivront nécessairement, mais il faut d'abord commencer quelque chose.

La campagne n'est pas encore terminée. Souhaitons que le succès aille toujours croissant.

Autre campagne

En même temps que se poursuit l'effort franco-américain, s'ouvre à Chicoutimi une grande campagne en faveur du séminaire de cette ville, qui a déjà tant fait pour la région du Saguenay et du lac Saint-Jean. Les motifs de gratitude sont trop puissants, les besoins trop évidents, la région, pour une large partie tout au moins, trop prospère, pour que la souscription ne soit pas très abondante.

C'est un magnifique spectacle que ces efforts qui se multiplient, d'un bout à l'autre du continent, pour ainsi dire, pour la fondation ou l'affermissement de collèges catholiques et français.

C'est l'une des plus sûres garanties de notre avenir.

O. H.

"Mémorialiste" et non "moraliste"

Nos lecteurs auront sans doute restitué à Saint-Simon, dans l'article du R. P. Lamarche le "mémorialiste" qui qualifiait son œuvre et auquel une erreur typographique a substitué "moraliste".

On aura de même lu *bourdonnantes*, et non point *bourdonnés*.

Une ligne d'auto-bus autonome

Rien n'empêche la multiplication de ces embranchements-sangués. — En lisant le contrat. — Pourquoi ne rétablirait-on pas le tramway du port?

La commission des tramways vient d'annoncer l'inauguration d'un service d'autobus: il reliera une partie des quais aux lignes électriques de la rue Craig. Sur ce court embranchement, les correspondances ne seront pas acceptées; et le prix du trajet sera de cinq sous net. Ce trajet a un peu plus d'un mille, d'après les renseignements que nous avons obtenus: le tarif sera donc onéreux pour le public voyageur.

Pour établir ce nouveau service, la commission s'est fondée sur l'article 89 du contrat des tramways: il porte que "si dans l'opinion de la commission les besoins de la population et du trafic le justifient et les conditions financières le permettent, la compagnie devra établir et mettre en exploitation, dans la cité ou en dehors, un système d'autobus dans les rues que la commission désignera et aux conditions qu'elle déterminera; pourvu que l'établissement et l'exploitation de ce système ne soient pas une charge sur les revenus de la compagnie, en ce sens que les revenus de ce système devront être suffisants pour ne pas affecter injustement le tarif des passagers et du fret sur le système de tramways."

En d'autres termes, plus clairs et plus brefs, les recettes de ce tronçon devront suffire à en solder les frais d'exploitation et d'entretien.

Grâce à ce petit article d'aspect inoffensif, la commission pourrait créer un service d'autobus à côté du tramway, en "finançant" l'achat de ces machines coûteuses pour la compagnie, de sorte qu'à l'expiration du contrat où sa dénonciation a été prévue, elle jugera à propos de s'en émanciper, avec le retour aux temps normaux, celle-ci se trouverait en possession de deux services distincts, sans relation de l'un à l'autre. Le contrat réserve tous les jours des surprises. La compagnie pourra exploiter les autobus comme les tramways; elle est protégée contre toute concurrence. Elle régit et régnera en maîtresse sur la ville et l'île de Montréal.

Sans doute, parce que cette ligne n'était pas payante, la commission a supprimé le service du port. C'est un très gros ennui pour le public voyageur qui ne possède plus le moyen de se rendre sur les quais sans passer sous les fourches caudines des cochers de fiacre ou sans payer tribut au service Bramson.

Au moins pendant les mois d'été il devrait exister un service de tramways donnant accès aux paquebots et surtout aux bateaux qui font la navigation du fleuve et des lacs et qui reçoivent tous les jours des centaines de voyageurs. La traversée des quais, au milieu de l'encombrement des fardiers et des camions, est un exercice périlleux; et par les jours de chaleur, c'est un véritable supplice que de se brûler au contact d'un asphalte ardent.

La commission, il nous semble, devrait réviser ses tableaux de déplacement des voyageurs et tenter de nouveau l'expérience sur le port, avant que les rails, posés sur les quais, ne soient rongés par la rouille et totalement inutilisables.

L. D.

Jusqu'au 10 septembre

Le Devoir continue de recevoir des abonnements de vacances à son édition quotidienne, par la poste, hors de Montréal et de la banlieue, au Canada.

Sur paiement immédiat d'une plaque, par mandat ou bon-poste, ou lettre recommandée, l'administration du Devoir fera le service quotidien du journal de la date de réception jusqu'au 10 septembre, soir, en réalité, pendant deux mois et demi.

Le Devoir accepte aussi des abonnements d'un mois à 50 sous et de moins d'un mois à 3 sous le numéro, au Canada. S'adresser à l'Administration du Devoir, service des abonnements, 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Une mauvaise loi

La loi dite d'Assistance publique menace la liberté de nos maisons de bienfaisance. Elle n'est pas encore en vigueur, c'est le temps de former l'opinion.

Lisez et répandez la brochure publiée par le Devoir, UNE MAUVAISE LOI. Elle renferme: 1o. le texte de la loi; 2o. les discours de MM. Taschereau et David; 3o. Le commentaire de M. Henri Bourassa.

Quant vous aurez lu cette brochure, vous connaîtrez la question, pas avant.

(En vente au Devoir, service de librairie: prix, franco, 28 sous l'exemplaire, 2,50 la douzaine.)

LA PRESSE CATHOLIQUE

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE TRAITE CETTE QUESTION AU COURS DES JOURNÉES SOCIALES QU'ELLE A TENUES A SAINT-HYACINTHE, SAMEDI ET DIMANCHE.

Samedi avant-midi, s'est ouvert au séminaire de Saint-Hyacinthe, le congrès des "Journées sociales" organisées par l'Association des voyageurs de commerce. Le séminaire de Saint-Hyacinthe est une vieille maison toute blanche enfoncée dans un massif de verdure. Tout autour des jets d'eau, des pelouses et des arbres. Les murs sont peints, un parfum monastique de paisible tranquillité s'exhale de toute la maison récemment blanchie.

Les voyageurs sont arrivés de bon matin au séminaire. Il est assez difficile d'imaginer ce qu'est un congrès de voyageurs de commerce, de concilier la gaieté exultante et le sérieux et l'enthousiasme qui les anime. Ce qui nous a charmés et étonnés au plus haut point chez les voyageurs de commerce, c'est tout d'abord la façon dont ils se disent les plus rudes vérités. Ailleurs, cette façon de procéder soulèverait un chahut épouvantable. Chez eux, point du tout. Ils méditent la vérité qu'on vient de leur lancer à la figure, et selon le cas l'acceptent humblement ou protestent; ce qui explique quelle puissance renferme un corps composé de pareils hommes.

Par ailleurs les voyageurs sont de par profession gens d'humour. Leurs dîners sont particulièrement intéressants sur ce point. Et selon nous, le meilleur sanatorium pour les neurasthéniques serait la société des voyageurs de commerce, vieux et jeunes.

Une autre caractéristique importante c'est le souci du pratique en tout et partout. L'on vante devant eux telle grande idée, l'on y développe tel grand principe. Nos voyageurs aussitôt cherchent à concrétiser l'idée et à la faire rentrer dans la vie pratique et courante. Ce sens pratique ne les empêche pas de s'élever bien haut dans l'ordre des idées et d'être pour nous un étonnement toujours renouvelé de l'entendre des voyageurs qui de leur vie n'ont jamais nui à dis-cours, ni à la Saint-Jean-Baptiste ou ailleurs, énoncer les plus pures vérités, exposer les situations les plus diverses avec une largeur de vue que devraient envier beaucoup de nos gouvernants.

La journée sociale a commencé par une réception dans la salle académique. M. Girouard, président du cercle de Saint-Hyacinthe et président du congrès, a présenté les congressistes aux autorités du séminaire. L'Association qui est née des retraites fermées.

M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire, s'est dit heureux de recevoir une assemblée de patriotes et de catholiques tels que les voyageurs de commerce. D'ailleurs leur place est bien marquée ici au séminaire où l'on n'a pour but que de former des apôtres qui font rayonner la lumière et la vérité.

Le président a ensuite souhaité la bienvenue aux congressistes. Après les quelques compléments d'usage, il leur a annoncé le but du congrès: l'étude de la question de la presse catholique. Les voyageurs sont de par leur profession spécialement organisés pour aider puissamment à la diffusion des bons journaux. C'est une œuvre tellement importante que les voyageurs doivent l'envisager comme la première peut-être à promouvoir.

La première séance de travail du congrès a commencé à 2 h. 30 minutes, samedi.

Les discours ont été suivis d'une courte discussion pendant laquelle on a suggéré divers moyens pour en aide aux journaux catholiques. La principale suggestion a été celle d'abonner tous les propriétaires d'hôtels aux journaux catholiques ou de les menacer de la perte de la clientèle des voyageurs de commerce. On a aussi suggéré de faire mettre les journaux catholiques dans tous les dépôts de journaux de la province. La séance a été close par une allocution de M. l'abbé Morin, aumônier du cercle de Saint-Hyacinthe. Il a fait un appel aux plus vibrants à l'energisme des voyageurs. "Il y a des difficultés, dit-il. Et après tout, qu'est-ce que cela fait? Il suffit de vouloir, le reste n'est qu'une question de temps."

Un banquet a été donné le soir dans le réfectoire du collège.

La presse et l'opinion publique

Après avoir félicité l'Association d'avoir inscrit en tête de son programme la question de la presse et s'être excusé d'avoir à traiter d'un sujet aussi important que la presse et l'opinion publique, M. Joseph Légaré, du cercle de Montréal, pour-

l'Association de la presse sur l'opinion publique, question d'une vaine actualité. Car, de nos jours surtout, la presse — et qui est assez borge pour ne pas le voir? — exerce sur l'opinion une influence énorme; tout le monde, et chose remarquable presque à son insu, subit cette influence, le pauvre comme le riche, l'homme des villes comme celui des campagnes, l'homme de peu d'instruction, si bien qu'il est rare celui qui échappe à cette influence bonne et néfaste, selon le jour-

Les causes en sont nombreuses. La première peut-être, c'est le bon marché du journal. Que de milliers de personnes qui ne pourraient ou ne voudraient déboursier la somme nécessaire à l'achat d'un livre, achètent le journal à deux ou trois sous.

A la modicité de son prix s'ajoute la facilité avec laquelle elle pénètre dans la foule, dans les endroits les plus reculés et les meilleurs les moins accessibles, où le livre le mieux fait et le plus intéressant ne saurait atteindre.

Cette influence de la presse sur l'opinion trouve encore un aliment toujours actuel dans notre genre de vie moderne, vie inférvée où tous courent, volent vers ses affaires, qui vers l'argent, qui vers les plaisirs, et que sais-je encore! Le citoyen n'a plus le temps de s'arrêter, de penser par lui-même, de se faire une opinion, de réfléchir. Ce n'est pas à lui qu'il faut demander d'appréhender les questions du jour qui intéressent l'Eglise ou la société, de les étudier. Mais comme il lui faut avoir une opinion, ou du moins comme il veut en avoir une, il la prend toute faite: son journal la lui fournira, il pensera pour lui.

N'avez-vous jamais remarqué, Messieurs, le nombre incalculable de gens qui émettent une idée ou défendent une opinion avec une telle conviction que vous jureriez qu'elle vient de leur propre fond, tandis que, en réalité, ils l'ont prise telle quelle dans leur journal. Et combien facile à celui qui soutient avec eux quelques instants de conversation sur les questions brûlantes du jour de dire à quel journal ils sont abonnés!

La presse a tellement d'influence sur le public que j'oserais dire que les grands philosophes et les grands écrivains du passé qui ont exercé une influence considérable sur leurs concitoyens et leur siècle, n'hésiteraient pas un instant s'ils vivaient de nos jours, à recourir à ce moyen puissant d'action: ce qui faisait dire à un homme éminent que si saint Paul ressuscitait, il se ferait journaliste.

Un homme d'œuvre et un ami de la bonne presse disait dans un congrès: "Ne pas donner dans les œuvres la première place à la presse, c'est s'entêter à placer les pyramides sur la pointe."

Dans notre pays et dans notre province en particulier, la presse franchement, ouvertement mauvaise, ne semble pas avoir encore beaucoup d'emprise. Mais combien, par contre, la presse jaune a causé chez notre peuple de funestes ravages! Il ne paraît pas inutile de voir rapidement ensemble ce qu'elle vaut réellement.

Si nous consultons les personnes les plus autorisées par leur haute position, leur science et leur expérience, nous constatons chez tous une unanimité parfaite à la déclarer aussi dangereuse que la presse franchement hostile. Si sainteté Pie X disait un jour aux évêques français que ces journaux "produisent sur l'esprit des fidèles une perversion de jugement et une déformation de la conscience que ne produiraient pas même des journaux notoirement hostiles à la religion".

"C'est que, comme le remarquait le R. P. Bailly, le journal jaune est mauvais, parce qu'il fait ou maintient le vide dans les âmes; parce que le journal de crime, le journal l'ideal du peuple au niveau de la plus basse mentalité."

Voici maintenant comment une autre autorité en la matière, le Père Mathieu Lecomte, dépeint le lecteur chrétien qui lit le journal neutre ou jaune: "Ce chrétien avait sur les vérités de la foi, sur la sainte Eglise et ses rapports avec la société civile, sur la nécessité du pouvoir temporel du Saint-Siège, sur les caractères du vrai patriotisme, sur le principe du droit des gens, des notions exactes. C'était au fond de son âme comme un parfum de la sagesse bienfaisante se répandait au près et au loin par les paroles et par les œuvres. Il s'est mis à lire ce journal et bientôt chez lui la foi a perdu de sa fermeté, l'esprit de sa lumière, la conscience de sa finesse, le cœur de sa délicatesse, la vertu de son énergie. C'est l'homme de principes, le voilà devenu peu à peu l'homme des intérêts, des impressions, des conciliations, des concessions, et son influence désormais ne s'exerce plus que dans ce sens au sein de la famille et dans la société.

"Que d'hommes ainsi amoindris chez nous depuis quelques années par ce journalisme ennemi! Et par suite, que de grandes questions, dont la solution, si elle eût été plus conforme aux principes, aurait sauvé le pays, demeurent cependant comme une menace de ruines, parce que pour la résoudre on a subordonné les principes aux intérêts et préféré à la grande voix du devoir celle des compromissions."

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que ces lignes ont plutôt été écrites pour nous, catholiques et Canadiens français que pour les catholiques de France.

S'il est vrai que la presse est toute puissante sur l'opinion publique, quand donc comprendrons-nous quelle arme dangereuse elle est dans les mains non seulement de nos ennemis, mais encore et surtout dans les mains de certains

hommes qui, tout en se disant catholiques, mettent au-dessus de l'intérêt sacré de la religion et de notre pays leurs ambitions personnelles ou politiques? Quand comprendrons-nous quelle arme puissante aussi elle est entre les mains d'hommes soumis aux directions de l'Eglise et dont l'unique but est de servir de leur mieux nos meilleurs intérêts religieux et sociaux?

C'est par là que notre Association pourra le plus réaliser son idéal: faire régner le Christ chez les Voyageurs de Commerce et échanger notre monde commercial, et fournir à notre édifice social son apport de travail et de dévouement.

Nécessité d'une presse catholique

Laissez-moi vous dire, Monsieur le président, que j'aborde ici un des plus beaux sujets de votre magnifique programme, sujet dont la nécessité est depuis longtemps grandement prouvée; sujet aussi dont tout mon cœur est débordant.

Ce sujet, Messieurs, il a été maintes fois traité par des membres de notre clergé dont les actes et les mots sont pour nous sacrés. Il a été traité aussi par des laïques distingués dont les paroles étaient saturées de sincérité et de plume flamboyante comme le soleil de Dieu.

Cependant on m'a chargé de vous dire quelque chose. Je vais essayer. Vous me pardonnerez, Monsieur le président, si je m'écarte parfois un peu du sujet, et les quinze minutes qui me sont allouées me suffisent à peine.

Presse à sensation!

Qu'est-ce donc que le journal à sensation? C'est celui qui fait fess de tout bois, pour exploiter ce qu'il y a de plus vilain dans l'âme populaire; il table cyniquement sur la curiosité morbide et malsaine des masses, curiosité qui trouve dans le vice et la boue un attrait puissant; il expose les plaies les plus hideuses et les plus purulentes; il se glorifie d'un charisme à la figure, il scrute les consciences, il sonde les scandales, il débite des histoires ridicules, écoeuvrantes, dans un langage tout aussi rebutant. Il exploite le meurtre, le vol, le viol, il raconte les derniers soubresauts du criminel expirant sur l'échafaud, tous les moyens lui sont bons, toutes les armes lui sont permises; il se vend, il trahit. C'est le journalisme des carrefours, c'est le culte au dieu "nouvelles".

Le journal à sensation, c'est un marais putride, et toutes les histoires qu'il nous sert exhalent "un relent de basse humanité", comme dit M. André Bellesort en parlant du théâtre moderne.

Le journal à sensation est le lépreux honteux du XIXe siècle. Journal de parti! Voilà bien, Messieurs, un des bobos de notre race que le journal de parti: ce journal fondé et soutenu par un parti quelconque, "irrévocablement dévoué", dirait la Presse de Montréal, aux seuls intérêts du parti qui l'alimente de sa finance.

Souvent, "alors que l'Eglise est attaquée, insultée dans ses ministères, outragée dans ses droits, entravée dans sa marche, il garde un lâche silence, plutôt que de s'exposer à compromettre le parti qu'il représente et à perdre ses faveurs"; voilà ce que disaient de lui les Pères du concile de Québec.

Je laisse ici la parole à un homme qui, depuis plus de dix ans, a mis sa compétence au service des intérêts de notre race et de la nation de parti: ce journal fondé et soutenu par un parti quelconque, "irrévocablement dévoué", dirait la Presse de Montréal, aux seuls intérêts du parti qui l'alimente de sa finance.

Souvent, "alors que l'Eglise est attaquée, insultée dans ses ministères, outragée dans ses droits, entravée dans sa marche, il garde un lâche silence, plutôt que de s'exposer à compromettre le parti qu'il représente et à perdre ses faveurs"; voilà ce que disaient de lui les Pères du concile de Québec.

Je laisse ici la parole à un homme qui, depuis plus de dix ans, a mis sa compétence au service des intérêts de notre race et de la nation de parti: ce journal fondé et soutenu par un parti quelconque, "irrévocablement dévoué", dirait la Presse de Montréal, aux seuls intérêts du parti qui l'alimente de sa finance.

Qu'en dites-vous, Messieurs, refuserait de répondre oui! à ces questions posées nettement par le brillant polémiste canadien-français, M. Henri Bourassa? Journal catholique!

Définissons maintenant le journal catholique. Le bon journal est celui qui dirige avec conscience un homme ou un groupe d'hommes, honnêtes et compétents; c'est encore celui dans lequel on écrit en catholique, et qui porte, nettement et hautement, la marque catholique.

Le concile de Baltimore nous dit que: "On ne doit seconder comme journal catholique, que celui qui expose et défend la doctrine de l'Eglise, fait connaître ses progrès chez nous et au dehors, et est prêt à se soumettre en tout à l'autorité ecclésiastique". Enfin, je vous le répète, écrite par M. Bourassa, une définition complète du journal catholique, que je ne puis passer sous silence, parce qu'elle a été pensée et écrite pour nous du Canada Français.

"Un journal catholique et national est un journal entièrement dévoué à l'Eglise et à la patrie; c'est-à-dire à l'ordre social établi ou voulu par Dieu, pour conduire l'homme à ses fins, naturelles en ce monde, surnaturelles en l'autre. J'ajoute, pour les journaux canadiens-français, "dévoué à la race", puis-que la race canadienne-française, presque entièrement catholique, constitue par son organisation sociale un élément précieux de l'ordre

(Suite à la 2ème page.)

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI 28 JUIN 1921

SAINT LEON

Lever du soleil, 4 heures 19.
Coucher du soleil, 7 heures 16.
Lever de la lune, le soir, 11 h. 57.
Nouvelle lune, le 5 juillet, à 8 h. 42 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 80
Même date l'an dernier... 80
Aujourd'hui minimum... 56
Même date l'an dernier... 54

BAROMETRE

8 h. du matin, 29.95; 11 h., 29.96; 1 h. de l'après-midi, 29.97.

CE PROJET DE CONFERENCE

Si M. de Valera accepte l'invitation de M. Lloyd George, les premiers ministres des Dominions assisteront probablement à ce caucus.

Londres, 27 — (S.P.C.) — Si Eamon de Valera accepte l'invitation de Lloyd George et vient à Londres, il est probable que les premiers ministres des dominions actuellement à Londres, seront invités par le premier ministre anglais à participer à la conférence. M. Meighen considère que la question irlandaise relève directement du parlement et du gouvernement du Royaume-Uni, mais il assistera à la conférence. Craig-De Valera-Lloyd George, si on l'invite.

Les triples questions d'Irlande, des mineurs et de l'alliance anglo-japonaise promettent une semaine mémorable à Londres.

MECONTENT

Belfast, 27 — (S.P.A.) — Le Northern Whig, journal unioniste de Belfast, n'est pas content de ce que M. Lloyd George essaie d'organiser une conférence entre l'Ulster et le Sinn Féin. Il prétend que l'Ulster n'a rien à faire avec l'absurde prétention d'Eamon de Valera d'avoir établi une république en Irlande.

Le News Letter déclare que cet appel à une conférence est une conséquence de l'inauguration du parlement du nord et que le Sinn Féin se voit dans l'obligation de cesser de demander une république et de consentir à laisser établir un parlement dans le sud ou bien de continuer sa folle campagne de destruction.

DE LA BESOGNE

La conférence impériale durera encore un mois. — La question irlandaise occupera nos délégués.

Londres, 17. (S.P.A.) — La conférence impériale va durer plus longtemps qu'on ne s'y attendait. Elle ne prendra probablement pas fin durant le mois de juillet. La semaine dernière, toute la politique étrangère de l'Empire a été passée en revue. On dit que le gouvernement a l'intention de renouveler le traité anglo-japonais sans offenser les Américains ni la Chine, mais certains journaux prétendent ces jours-ci qu'il vaudrait mieux remplacer le traité par un accord tripartite entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon, accord qui réglerait toutes les questions qui concernent l'Océan Pacifique et la Chine.

Il se peut que la conférence projetée entre Lloyd-George, sir James Craig et Eamon de Valera retardée de quelques jours les prochaines séances de la conférence impériale. Bien de certain cependant, car le chef républicain irlandais n'a pas encore signifié qu'il accepterait l'invitation du premier ministre anglais. Les nouvelles de Dublin portent en général que M. de Valera va accep-

Des salaires réduits

Chicago, 27. — (S. P. A.) — La Commission des chemins de fer des Etats-Unis s'est prononcée aujourd'hui en faveur d'une réduction de salaires qui, au 1er de juillet, affectera presque toutes les grandes voies ferrées américaines. Le jugement rendu aujourd'hui n'a rien de nouveau en matière de réduction de douze pour cent ordonnée pour les employés de 104 compagnies le 1er de juin. La décision d'aujourd'hui se rapporte à 210 réseaux de chemin de fer.

A la pratique du droit

SOIXANTE-DIX-SEPT CANDIDATS SE PRESENTENT LE 5 JUILLET PROCHAIN.

Nous publions ci-dessous, la liste complète et officielle des candidats qui se présenteront aux examens du 5 juillet prochain, pour l'admission à la pratique du droit dans la province de Québec. Cette liste nous a été fournie, ce matin, par Me Victor Martineau, secrétaire du barreau de Montréal.

Anglin, G.-C.; Aubé, Philippe; Beauparlant, Romulus; Bernard, Rodolphe; Biggar, W.-H.; Bonin, J.-A.; Brunau, Jules; Buchanan, J.-B.; Chisholm, John-F.; Chouette, Claude; Claxton, B.-B.; Clif, E.-H.; Cohen, A.-S.; Cormier, Caliste; Dackelt, J.-E.; Dugas, Lucien; Duval, Vincent; Ebbier, Tanerée; Forget, B.-M.-R.; Garneau, P.-L.; Gosselin, Jean; Gibeault, Gaston; Harter, H.-M.; Harold, J.-J.; Hébert, Edgar; Henry, W.-P.; Hibbard, C.-A.-L.; Hutchison, P.-P.; Lafleur, Maurice-T.; Laurion, C.-E.; Leblanc, René; Lighthall, W.-S.; Liverman, Max; Mackay, Hector; Macpherson, J.-S.-B.; Marsolais, Alfred; McCaffrey, M.-C.; Meyerovitch, Philip; Mills, R.; O'Halloran, M.; Panneton, Jacques; Pender, G.-M.; Perron, Jacques; Phelan, C.-G.; Presner, P.; Renaud, P.-E.; Rioux, D.-E.; Rousseau, J.-D.; Rubenstein, M.-R.; Ryan, D.-J.; Sabourin, Yvan; Shapiro, J.-J.; Shvemar, David; Smith, A.-L.; Stuart, A.-W.; Teller, Maurice; Terroux, A.-M.; Younger, G.-R.

Soit un total pour Montréal, de 57 candidats.

MM. Caron, Amédée; Drolet, Antonio; Drolet, Lucien; Dumoulin, Jacques; Frenette, Paul; Gagné, Lé-

onides; Garneau, Antonio; Gervais, Antonio; Gosselin, J.-A.; Guy, Athanase; Leroux, J.-Eugène; Pettigrew, Achille; Savard, Antonio.

Soit un total pour Québec de 13 candidats.

MM. C.-D. Abbot et A.-K. Wilson, de Saint-François; Jos. Gingras, de Bedford; et enfin MM. Louis Chabot, Georges Gouin, Louis Comeau et Joseph Lafond, des Trois-Rivières.

LE PAVAGE DE LA RUE CHERRIER

LE RAPPORT QUI LE RECOMMANDE DEVENIR ADOPTE AUTOMATIQUEMENT AUJOURD'HUI.

QUATRE RAPPORTS ONT LE MEME SORT.

Quatre rapports des commissaires, soumis au conseil y a six mois, sont aujourd'hui adoptés automatiquement. Ce sont:

Un crédit de \$32,877.75 pour le pavage de la rue Cherrier, de la rue St-Denis à la rue Amherst.

Un crédit de \$6,404.20 pour le pavage de la rue Saint-André, de la rue Cherrier à la rue Roy.

Un crédit de \$23,240. pour le pavage de la rue Saint-Hubert, de la rue Sherbrooke à la rue Roy.

Un crédit de \$18,400 pour la construction d'un égout dans la rue Mayfair.

Une ville sans protection

LES POMPIERS ET LES CONSTABLES DE QUEBEC SE SONT MIS EN GREVE, SAMEDI SOIR. — LE MAIRE SAMSON LANCE UNE PROCLAMATION. — L'AIDE DES MILITAIRES.

Québec, 27 (D.N.C.) — Depuis samedi soir, la ville de Québec est pratiquement sans protection au point de vue des incendies et, au point de vue de la sûreté publique, car les employés du département de l'incendie avec ceux du département de la police, ont déclaré la grève à minuit juste, samedi soir, après avoir averti la ville de leur décision.

Cette grève est survenue à la suite des difficultés entre la ville et les employés de ces deux départements, concernant une augmentation de salaire. Dans les cas des deux corps d'employés publics, une enquête avait été demandée par ces employés et les deux enquêtes eurent lieu.

Pour ce qui concerne les policiers, la commission d'arbitrage avait recommandé à la ville de donner une augmentation de une piastre par semaine et les policiers avaient accepté la fin de l'enquête qu'ils accepteraient la décision des arbitres.

De son côté, la ville n'avait enco-déjà, après la décision de la commission d'arbitrage, recommandé à la ville de donner une augmentation de une piastre par semaine et les policiers avaient accepté la fin de l'enquête qu'ils accepteraient la décision des arbitres.

Mais on nous affirme que le lendemain, après la décision de la commission d'arbitrage fut rendue, le maire a déclaré dans un poste de police que les policiers n'auraient aucune augmentation.

Pour ce qui concerne les pompiers, il y a eu aussi une enquête, mais ni la ville ni les pompiers ne se sont engagés à suivre la décision des arbitres, qui ont accordé une augmentation de 75 sous par semaine aux hommes de la brigade du feu. Mais un des arbitres, M. W. Gariepy avait fait au ministre du Travail un rapport de la minorité et avait recommandé une augmentation de \$1.50 par semaine.

Les pompiers ont eu à la suite de cette enquête, plusieurs assemblées ainsi que les policiers et les membres de ces deux corps ont attendu longtemps avant de connaître la décision du Conseil de ville. Ce dernier, de son côté, prétendait qu'il ne pouvait pas étudier cette question des augmentations de salaires avant de connaître le rapport financier de l'année. Il a remis lors de sa dernière séance, vendredi dernier, cette question à jeudi prochain.

Les employés des départements du feu et de la police avaient averti la ville qu'ils attendaient avec impatience sa décision et les pompiers avaient averti les édiles qu'ils voulaient une augmentation de \$1.50 par semaine.

Les officiers des unions des pompiers et des policiers eurent plusieurs réunions au cours de la journée de samedi et vers neuf heures du soir, ils avertirent le maire et les échevins spécialement convoqués à l'hôtel de ville que la ville devrait enfin accorder une piastre d'augmentation par semaine aux policiers et \$1.50 aux pompiers et que cette décision devrait être prise tout de suite ou bien les pompiers et les policiers se mettaient en grève à minuit.

Les membres du conseil de ville délégué M. A. Gagnepain auprès des employés des deux départements concernés afin de leur expliquer la nouvelle loi de l'arbitrage et afin de les apaiser. Le conseil de ville décida alors d'accepter les décisions des deux commissions d'arbitrage qui avaient accordé l'une \$1.00 à la police, l'autre 75 sous aux pompiers. Ces derniers voulaient se tenir au rapport de M. Gariepy, et à leur demande de \$1.50. A minuit les pompiers et les policiers se mettaient en grève, abandonnant leurs postes et se rendant à la Bourse du Travail.

Des incidents regrettables se produisirent au cours de la nuit de samedi à dimanche et ces incidents furent mis au crédit des grévistes alors que c'est au public sympathique à la cause des pompiers et des policiers qu'il faut les attribuer. C'est ainsi qu'en plusieurs endroits de la ville des vitres furent cassées et dans plusieurs rues les lumières électriques furent réduites en pièces.

Au cours de cette nuit 45 fausses alarmes furent sonnées dans divers quartiers de la ville et dimanche matin les citoyens apprirent avec crainte le danger dont ils sont présentement menacés.

S. H. le maire, hier matin, a fait distribuer dans les rues de la ville la proclamation suivante puis il a déclaré que la ville entendait bien faire la lutte.

Le soussigné, Maire de Québec, informe par les présentes tous les citoyens que dans le cours de la soirée du vingt-cinq (25) juin courant, 1921, les pompiers et les constables de la Cité, oubliant leur devoir, se sont mis en grève, ont abandonné leurs postes du Feu et de la Police qui sont maintenant déserts, et ce, après que le Conseil convoqué d'urgence spécialement pour une séance qui a été tenue en l'hôtel de ville, à neuf heures du soir, dans laquelle séance la Cité de Québec a accepté les décisions des arbitres auxquels ont été soumis, suivant la loi, les différends existant entre la Cité de Québec et les pompiers et constables municipaux.

Cette résolution a été transmise

LES HÔTES DE QUEBEC

LA MISSION FRANÇAISE EST DANS LA VIEILLE CAPITALE — ELLE REPART CE SOIR.

Québec, 27 — (D.N.C.) — Les membres de la mission Fayolle sont arrivés à Québec à bord du Sir Hugh Allan, hier soir, et ont été reçus par le comité d'organisation au quai du Roi.

Aussitôt après leur arrivée, les délégués français ont été conduits au Château Frontenac où ils ont passé la nuit; ce matin, à dix heures, la société de Bienfaisance Française, sous la présidence de M. Jean Thomas, s'est allée saluer la mission française au Château.

Puis le maréchal Fayolle et ses compagnons ont rendu visite aux officiers des quartiers généraux du gouverneur-général à la citadelle. Après une visite au lieutenant-gouverneur sir Chs Fitzpatrick et à M. L.-A. Taschereau, premier ministre, les membres de la mission ont été reçus au monastère des Ursulines puis ils ont assisté au défilé de la procession de la Saint-Jean-Baptiste.

Le programme de cet après-midi est le suivant:

12 h. 15 — Visite au maire Samson et M. Louis, retour au M.P.P., président de la société Saint-Jean-Baptiste; présentation d'adresse.

1 h. — Déjeuner au Château Frontenac.

3 h. — Revue du 22^e régiment sur le parc des champs de batailles nationaux et présentation du drapeau offert par le maréchal Foch à ce régiment.

4 h. 30 — Réception à Spencerwood.

7 h. — Dîner au Château Frontenac.

8 h. 15 — Réception à l'Université Laval et départ.

Sherbrooke, 27 (D. N. C.) — Olli-va Desrochers, électricien, 101, rue Marquette, a été électrocuté, samedi, alors qu'il était à son travail, rue Chapelle, pour le compte de la ville.

aux Présidents des Unions des Pompiers et des Constables qui ont refusé de se rendre au désir du Conseil, sans même prendre la peine de consulter tous les membres desdites Unions, qu'avait fait le maire.

"Nous avons immédiatement requis l'aide de la force militaire, suivant la loi de l'Acte de la Milice et amendements, et le 22^e Régiment au complet sera en charge de la sécurité publique, et nous avons pris toutes les mesures les plus énergiques pour que les services de la protection de la vie et de la propriété des citoyens soient continués avec le moins d'interruption possible."

(Signé) Joseph SAMSON, Maire de Québec.

Par ordre, H. J. B. CHOUINARD, Greffier de la Cité.

L'avis public suivant a été également distribué dans les rues de Québec:

"La Cité demande immédiatement DEUX CENTS HOMMES pour faire le service d'agents de la sûreté, de constables et de pompiers et autres requis pour le service des incendies."

S'adresser à l'hôtel de ville au chef de police et au chef de la brigade du feu."

Par ordre, (Signé) Joseph SAMSON, Maire de Québec.

H. J. B. CHOUINARD, Greffier de la Cité.

Hier soir, le maire nous a déclaré qu'il avait signé le document nécessaire pour faire faire la patrouille dans la ville par les soldats du 22^e Bataillon actuellement sur la citadelle. Le maire nous a dit que dès hier soir, il avait engagé près de 150 hommes pour remplacer les grévistes.

La situation est très précaire et l'on craint des troubles sérieux dans la ville. La loi d'arbitrage sera encore une autre mesure du gouvernement provincial qui n'aura pas réussi à l'on attribue cet insuccès au manque de sanction nécessaire, défaut que l'Etat ne peut pas imposer aux membres des unions nationales au ministre du Travail.

Hier soir, à 11 h., une équipe du 22^e Régiment faisait la garde dans les rues de la ville.

Québec, 27. — (D. N. C.) — La grève des policiers et des pompiers se continue ce matin et les deux parties intéressées semblent déterminées à ne pas céder un pouce du terrain sur lequel elles se sont placées.

Au cours de la nuit dernière un désastreux incendie a éclaté dans la maison et le moulin appartenant à M. Elz. Bertrand, situé à l'angle de la Troisième avenue et la Huitième rue, Limoilou. L'incendie commença à 3 heures 15 s'est terminé ce matin à 8 heures après que tout l'édifice fut détruit et complètement réduit en ruines.

Six familles ont été affectées par cet incendie qui a causé pour environ \$15,000 de dommages, ce sont les familles G. Toung, Chs. Consigny, Jos. Giguère, Jos. Mathieu, Ed. Cloutier et J. Bolduc.

Les pompiers ne se sont pas rendus à cet incendie et le chef Donnelly a employé une équipe du 22^e régiment ainsi que quelques pompiers volontaires pour combattre les flammes.

On affirme que dans les postes de pompiers, surtout celui de Limoilou, les voitures ont été mises hors d'usage et hier soir, seulement deux volontaires ont pu se rendre au feu. Le maire et le conseil de ville continuent à engager des pompiers et des policiers pour remplacer les grévistes.

Une valeur de 60 millions

LES COMPAGNIES D'UTILITES PUBLIQUES DETIENNENT DES PROPRIETES POUR UNE SOMME DE \$60,850,121. — LES DETAILS DU RAPPORT.

Les compagnies d'utilités publiques possèdent à Montréal des propriétés impossibles pour une valeur de \$60,850,121. Et contre elles, la ville de Montréal, seule en déti-ent pour une valeur de \$13,100,000 de plus, avec un total de \$73,933,650.

Le rapport annuel de M. J. H. Ferns, chef des évaluateurs municipaux, contient à ce sujet les détails suivants:

Compagnie de Téléphone Bell: terrains, \$443,400; bâtiments et matériel, \$2,279,950; matériel dans les rues, \$2,398,915. Total: \$5,122,265.

Compagnie de chemin de fer Canadien Nord: terrains, \$2,795,560; bâtiments et matériel, \$2,149,950; rails, poteaux, fils, etc., \$81,950. Total: \$5,027,463.

Compagnie du Pacifique Canadien et du chemin de fer d'Ontario et Québec: terrains, \$12,703,430; bâtiments et matériel, \$6,322,450; rails, poteaux, fils, etc., \$291,950. Total: \$19,317,830.

Compagnie de télégraphie du Pacifique Canadien: poteaux, fils, etc., \$50,000. Total: \$50,000.

Compagnie du Dominion Gresham Guarantee and Casualty: poteaux, fils, etc., \$50,000. Total: \$50,000.

Compagnie du Grand-Tronc: terrains, \$8,818,990; bâtiments et matériel, \$2,557,260; rails, poteaux, fils, etc., \$337,500. Total \$11,713,750.

Compagnie de télégraphie, Great North Western: terrains, \$74,500; bâtiments et matériel, \$86,000; poteaux, fils, etc., \$31,800. Total: \$192,300.

Compagnie de chemin de fer de Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve: terrains, \$691,250; bâtiments et matériel, \$16,350. Total: \$707,610.

Compagnie Montreal Light, Heat and Power: terrains, \$1,291,900; bâtiments et matériel, \$1,453,250; matériel dans les rues, \$2,659,273. Total: \$5,404,423.

Compagnie Montreal Public Service Corporation: terrains, \$227,500; bâtiments et matériel, \$425,900; matériel dans les rues, \$594,170. Total: \$1,247,570.

Compagnie des Tramways de Montréal: terrains, \$2,611,805; bâtiments et matériel, \$2,763,250; matériel dans les rues, \$3,010,218. Total: \$8,385,273.

Compagnie Montreal Water and Power: terrains, \$154,000; bâtiments et matériel, \$715,000; matériel dans les rues, \$150,685. Total: \$2,719,685.

Compagnie Shawinigan Water and Power: terrains, \$210,980; bâtiments et matériel, \$663,700; matériel dans les rues, \$37,500. Total: \$892,680.

Le grand total de ces propriétés situées dans la ville de Montréal, s'élève à \$80,850,121.

UNE FÊTE PATRIOTIQUE

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A ETE PETEE, HIER, A QUEBEC. — LA PARTIE RELIGIEUSE.

Québec, 27 — (D.N.C.) — La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec avec l'aide de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur a commencé, hier, avec éclat la célébration de la fête nationale et c'est la partie religieuse qui a été exécutée hier matin.

A onze heures, une grande messe solennelle a été célébrée par Mgr Lacombe, curé de la paroisse et durant cette messe, un sermon de circonstance a été prêché par M. l'abbé O. Gauthier, du séminaire de Québec. Le prédicateur a rappelé les hauts faits des Canadiens d'autrefois et a donné d'excellents conseils aux nombreux fidèles rassemblés à l'église à l'occasion de cette messe. Au sortir de cette messe, des adresses furent présentées à Mgr Rouleau, principal de l'Ecole Normale, représentant S. E. le cardinal Bégin; à S. E. le lieutenant-gouverneur de la province, sir Charles Fitzpatrick; à S. H. le maire qui donna l'assurance que la messe on a été empêché par ses occupations municipales.

M. Rouleau et sir Charles Fitzpatrick ont répondu en termes forts appropriés aux adresses qui leur ont été présentées, par le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. Ls. Lévesque, M.P.P.

Cette fête nationale se continue aujourd'hui et c'est la partie patriotique que l'on exécutera au cours de la journée. Ce matin, il y a une grande procession dans les rues de la ville et la plupart des sociétés de Québec auront des représentants dans ce défilé.

Dans l'après-midi, il y aura de grandes réjouissances au parc de l'exposition et dans la soirée, il y aura feux d'artifice et concert.

De graves brûlures

Sherbrooke, 27. — (D.N.C.) — Ali-nia, fille de M. O. Vallières, de Mégantic, a été sérieusement brûlée samedi au cours de l'explosion d'un poêle à l'huile. Ce fut grâce à la prompt intervention de ses parents qu'elle fut sauvée d'une mort certaine. Elle a été transportée à l'hôpital St-Vincent de Paul où l'on nous informe que ses brûlures, quoique très douloureuses, ne causeront pas sa mort.

Les zouaves en congrès

NEUF CENTES ZOUAVES SE SONT REUNIS A QUEBEC POUR COMMEMORER LE CINQUANTENAIRE DU DEPART DES ZOUAVES POUR ROME.

Québec, 27. — (D.N.C.) — Près de neuf cents zouaves pontificaux se sont réunis hier dans notre ville pour leur congrès annuel et pour fêter le 50^e anniversaire du voyage à Rome en 1868-1869 et 1870.

Plusieurs compagnies sont arrivées samedi soir et ont pris leur campement sur un terrain spécialement aménagé pour la circonstance par les zouaves de Québec avec l'aide des ouvriers de la ville.

Ce congrès est commencé, comme il convenait par une messe solennelle célébrée à l'église du faubourg St-Jean-Baptiste à 11.30 hier matin. Cette messe a été dite par l'abbé Turmel, aumônier des cadets St-Damase, et le sermon de circonstance a été prononcé par le curé de la paroisse, M. l'abbé Laberge.

Un programme musical a été exécuté avec art par la chorale de la paroisse et à l'élévation tous les corps de clairons des diverses compagnies sonnèrent le salut à Dieu.

Dans l'après-midi, toutes les compagnies se sont rendues à Sainte-Anne de Beauré où après la visite du sanctuaire à eu lieu un salut solennel célébré par l'abbé Pelletier, aumônier des zouaves de Hull assisté de l'abbé A. Huot, aumônier des zouaves de Québec, et de l'abbé A. Potvin, aumônier des zouaves de Saint-Zotique de Montréal. Le sermon a été donné par le Rév. P. Giroux, rédemptoriste.

Avant le retour à Québec, il y a eu une revue du bataillon sur la place de la Basilique et des manœuvres par la compagnie de Québec sous les ordres du Col. Rouleau.

Les compagnies sont revenues ensuite dans notre ville et se sont rendues au campement pendant que les anciens zouaves au nombre de 42 assistaient à un banquet offert par les officiers des compagnies.

Au cours de ce banquet où existait la plus franche camaraderie parmi tous les convives, des santés ont été portées au Pape, au Roi, au clergé et aux aumôniers des zouaves à la site de Québec à la Société Saint-Jean-Baptiste et à la presse. C'est Mgr Rouleau qui répondit à la santé du clergé; il profita de la circonstance pour parler du pouvoir temporel du pape et il souhaita que ce pouvoir soit rétabli comme le pape le voudra. En portant la santé des anciens zouaves pontificaux le Lt. Col. Jules Dorion fit ressortir avec quel esprit chrétien les zouaves de 1868-69-70 avaient compris l'appel du pape et avec quelle sagesse ils avaient reconnu qu'il était le droit.

Le commandeur Bussiéri, en répondant à cette santé, évoqua les jours de Mentana, de Castellardo et rappela le souvenir du pape Pie IX, le Pape, le vaudra. En portant la santé des anciens zouaves pontificaux le Lt. Col. Jules Dorion fit ressortir avec quel esprit chrétien les zouaves de 1868-69-70 avaient compris l'appel du pape et avec quelle sagesse ils avaient reconnu qu'il était le droit.

Le commandeur Bussiéri, en répondant à cette santé, évoqua les jours de Mentana, de Castellardo et rappela le souvenir du pape Pie IX, le Pape, le vaudra. En portant la santé des anciens zouaves pontificaux le Lt. Col. Jules Dorion fit ressortir avec quel esprit chrétien les zouaves de 1868-69-70 avaient compris l'appel du pape et avec quelle sagesse ils avaient reconnu qu'il était le droit.

S. H. le maire fut obligé de partir avant la fin du banquet, mais avant son départ M. Samson souhaita la bienvenue et un heureux séjour dans la ville de Québec aux zouaves en congrès.

M. Ls. Lévesque, M.P.P., répondit à la santé en l'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, société dont il est le président général. M. A. Cinq-Mars adressa quelques mots en réponse à la santé de la presse.

A la suite de ce banquet il y a eu un concert sur la Terrasse par les trois fanfares du régiment, puis tous sont retournés au campement, où la soirée s'est terminée par une causerie intime.

Ce matin les zouaves prennent part à la procession de la St-Jean-Baptiste, puis cet après-midi ils feront des manœuvres au parc de l'exposition, où aura lieu une grande revue de tout le régiment. Avec cette revue se termine pratiquement le congrès des zouaves à Québec, et les compagnies commenceront à partir dès ce soir pour leurs résidences respectives.

Les compagnies qui ont envoyé des représentants à Québec sont les suivantes: Hull, La Tuque, Grand-Mère, Shawinigan, Joliette, St-Zotique, les Trois-Rivières, St-Hyacinthe, St-Jérôme, St-Pierre, Montréal, Sorel.

Les lauréats du baccalauréat

La correction des épreuves du baccalauréat s'est terminée samedi dernier à Québec. En rhétorique, M. François Hone, fils de M. Jules Hone et élève du Collège de Montréal, s'est classé premier de tous les collèges avec un total de 87.3 points sur 100. Six des élèves de cette dernière institution se sont classés dans les vingt premiers et de plus tous les candidats de cette maison sont bacheliers-ès-lettres. Pour la philosophie, M. Marcel Beaudry, du collège de l'Assomption, est premier avec un total de 78.4 points. Le Séminaire de philosophie a aussi obtenu un beau résultat, dix-huit candidats sur vingt-cinq ayant obtenu leur diplôme de bacheliers-ès-arts.

Blessé au genou

Sherbrooke, 27. — (D.N.C.) — Un jeune homme du Lac Mégantic, Gordon Gagné, s'est blessé très gravement au genou avec une hache, alors qu'il était à camper. Il a été transporté à l'hôpital de Sherbrooke, et est final.

Deux arrivages dans le port

LE "MELITA" EST ARRIVE SAM

BON A SAVOIR

Pour engraisser, vous fortifier ou réparer vos forces épuisées, demandez les "Toniques Hémogénol" (qui produisent du sang) signature

"FAGUET"

Ils sont connus comme les plus efficaces. Vous les trouverez sous les trois formes suivantes :

Pilules Hémogénol Faguet, \$1.00 (flacon de 100).
Elixir Hémogénol Faguet, \$2.50 la bouteille.
Vin Hémogénol Faguet, \$2.00 la bouteille.

Demandez-les à votre pharmacien

ANTIKOR-LAURENCE

QUEBEC MOBILE DES CORPS
SANS DROIT. SANS DROIT.
EN VENTE PARTOUT 254
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

INVENTIONS

Pour obtenir un Brevet d'Invention, une marque de commerce, un dessin industriel ou un droit d'auteur, veuillez nous consulter.
PIGON & LYMBURNER
Edifice Power, rue Craig Ouest
Tél. Main 3075. Montreal, P.Q.

RECTIFICATION DE CYLINDRES

Rectification de cylindres, de pistons et d'anneaux de pistons.
RECTIFICATION D'ARBRES DE LA MANIVELLE
Aussi toutes réparations d'automobiles en général et d'engins de yacht.
Organisation la plus consistante et la plus solide de Montréal, se spécialisant dans cette ligne.
2407 Notre-Dame Est.
Angle de Havre.
H. E. Bourassa, Limited
Téléphone Laseille 5226.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

ST-JACQUES MAIN 1547

J. Albert La Rue

Plans — Evals — Quantités
Estimés — Evaluations — Surveillances, etc.
1026 av. Fairmount O. 350 Grande Allée
Québec

ASSURANCES ET VITRES

LA COMPAGNIE

PROVINCIALE D'INDEMNITES

CH. 58 — 224 ST-JACQUES
Tél. Main 8254 — 4114. Montréal.
Représentants demandés

Normandin & Desrosiers

Courtières en Assurances
232 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 3983-4552. Montréal.

AVOCATS

Archambault & Marcotte

30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761.
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile
Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

Bureau du soir : 2274, rue St-Denis.
Tél. Calumet 7959.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.

AVOCAT.
Bureau du jour : 107 rue St-Jacques
Edifice du Royal Trust, chambre 508
Tél. Main 1056.

Avocat légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montréal.

DEMETRIUS BARIL

B.S., L.L.B., AVOCAT
Bureau : 15 boulevard St-Laurent. Tél.
Main 3264. Résidence, 2243 St-Denis. Tél.
Calumet 457.

CARTIER & CARTIER

AVOCATS
Jacques Cartier, L.L.B., Jean-Victor Cartier,
L.L.B. — Étude : 45 Place d'Armes, Immeuble
Wilson, chambre 305-5. Tél. Main 532.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Étude : Forest, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone Ext 2281.

Tél. Main 3215 — Edifice Montreal Trust
11, Place d'Armes Montréal.

LAMOTHE, GABROIS

& CHARBONNEAU
AVOCATS
J. C. Lamothe, L.L.B., C.R., Emile Gad-
bois, L.L.B., J. Pierre Charbonneau, B.C.L.

Victor Payer Arm. Cloutier
PAGER & CLOUTIER
AVOCATS
meuble Power — 83-ouest, Craig
Tél. Main 5198.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
741, Main 5124 — 25 RUE ST-JACQUES
F. St-Germain, L.L.B., C.R., L. Guérin,
L.L.B., S. Panet-Raymond, L.L.B.

Anatole Vanier Guy Vanier
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 2632. 97 rue Saint-Jacques.

Canada, Cour de Circuit

Province de Québec, du district de Montréal
No 7711.

Les Commissaires d'écoles de la cité de Ver-
dun, corps légalement constitué ayant sa
principale place d'affaires dans la cité de
Verdun, district de Montréal, demandeurs,
contre

Dame Louise Leroux, ci-devant des cités et dis-
trict de Montréal et maintenant de lieux
inconnus, défendeur.
Il est ordonné au défendeur de compara-
ître dans le mois.
Montréal, 24 juin 1921.
(Par ordre)
U. BOUVIER,
Député-greffier de la dite Cour.

Canada, Cour de Circuit

Province de Québec, du district de Montréal
No 10710.

Les Commissaires d'écoles de la cité de Ver-
dun, corps légalement constitué ayant sa
principale place d'affaires dans la cité de
Verdun, district de Montréal, demandeurs,
contre

Dame Antoine Vincent, ci-devant des cités et dis-
trict de Montréal, et maintenant de lieux
inconnus, épouse séparée de biens dudit
Antoine Vincent, du même lieu, et ce
dernier partie aux présentes pour au-
toriser son épouse, défendeur.
Il est ordonné aux défendeurs de compara-
ître dans le mois.
Montréal, 24 juin 1921.
(Par ordre)
U. BOUVIER,
Député-greffier de la dite Cour.

Canada, Cour de Circuit

Province de Québec, du district de Montréal
No 10709.

Les Commissaires d'écoles de la cité de Ver-
dun, corps légalement constitué ayant sa
principale place d'affaires dans la cité de
Verdun, district de Montréal, demandeurs,
contre

Dame Amelia Pilon, ci-devant des cités et dis-
trict de Montréal, et maintenant de lieux
inconnus, épouse séparée de biens de
Damien Pilon, du même lieu, et ce
dernier partie aux présentes pour au-
toriser son épouse, défendeur.
Il est ordonné aux défendeurs de compara-
ître dans le mois.
Montréal, 24 juin 1921.
(Par ordre)
U. BOUVIER,
Député-greffier de la dite Cour.

Canada, Cour de Circuit

Province de Québec, du district de Montréal
No 10708.

Les Commissaires d'écoles de la cité de Ver-
dun, corps légalement constitué ayant sa
principale place d'affaires dans la cité de
Verdun, district de Montréal, demandeurs,
contre

Mesdemoiselles Georgina Moreau et Emma
Moreau, toutes deux filles majeures, et
Philas Moreau, tous trois ci-devant des
cités et district de Montréal et maintenant
de lieux inconnus, défendeurs.
Il est ordonné aux défendeurs de compara-
ître dans le mois.
Montréal, 24 juin 1921.
(Par ordre)
U. BOUVIER,
Député-greffier de la dite Cour.

Canada, Cour de Circuit

Province de Québec, du district de Montréal
No 10498.

Les Commissaires d'écoles de la cité de Ver-
dun, corps légalement constitué ayant sa
principale place d'affaires dans la cité de
Verdun, district de Montréal, demandeurs,
contre

Celestin Gosselin, de la cité de Montréal,
demandeur.
Il est ordonné au défendeur de compara-
ître dans le mois.
Montréal, 24 juin 1921.
(Par ordre)
R. A. STEWART,
Député-greffier de la dite Cour.

Canada, Cour de Circuit

Province de Québec, du district de Montréal
No 10705.

Les Commissaires d'écoles de la cité de Ver-
dun, corps légalement constitué ayant sa
principale place d'affaires dans la cité de
Verdun, district de Montréal, demandeurs,
contre

Reuben Moore, ci-devant de la cité de Ver-
dun, district de Montréal, maintenant de
lieux inconnus, défendeur.
Il est ordonné au défendeur de compara-
ître dans le mois.
Montréal, 24 juin 1921.
(Par ordre)
U. BOUVIER,
Député-greffier de la dite Cour.

Canada, Cour de Circuit

Province de Québec, du district de Montréal
No 10706.

Les Commissaires d'écoles de la cité de Ver-
dun, corps légalement constitué ayant sa
principale place d'affaires dans la cité de
Verdun, district de Montréal, demandeurs,
contre

J. Jérémie Émond, ci-devant des cités et dis-
trict de Montréal, et maintenant de lieux
inconnus, défendeur.
Il est ordonné au défendeur de compara-
ître dans le mois.
Montréal, 24 juin 1921.
(Par ordre)
U. BOUVIER,
Député-greffier de la dite Cour.

Canada, Cour de Circuit

Province de Québec, du district de Montréal
No 10707.

Les Commissaires d'écoles de la cité de Ver-
dun, corps légalement constitué ayant sa
principale place d'affaires dans la cité de
Verdun, district de Montréal, demandeurs,
contre

Dame Amelia Pilon, ci-devant des cités et dis-
trict de Montréal, et maintenant de lieux
inconnus, épouse séparée de biens de
Damien Pilon, du même lieu, et ce
dernier partie aux présentes pour au-
toriser son épouse, défendeur.
Il est ordonné aux défendeurs de compara-
ître dans le mois.
Montréal, 24 juin 1921.
(Par ordre)
U. BOUVIER,
Député-greffier de la dite Cour.

Canada, Cour de Circuit

Province de Québec, du district de Montréal
No 10498.

Les Commissaires d'écoles de la cité de Ver-
dun, corps légalement constitué ayant sa
principale place d'affaires dans la cité de
Verdun, district de Montréal, demandeurs,
contre

Celestin Gosselin, de la cité de Montréal,
demandeur.
Il est ordonné au défendeur de compara-
ître dans le mois.
Montréal, 24 juin 1921.
(Par ordre)
R. A. STEWART,
Député-greffier de la dite Cour.

Canada, Cour de Circuit

Province de Québec, du district de Montréal
No 10498.

Les Commissaires d'écoles de la cité de Ver-
dun, corps légalement constitué ayant sa
principale place d'affaires dans la cité de
Verdun, district de Montréal, demandeurs,
contre

Celestin Gosselin, de la cité de Montréal,
demandeur.
Il est ordonné au défendeur de compara-
ître dans le mois.
Montréal, 24 juin 1921.
(Par ordre)
R. A. STEWART,
Député-greffier de la dite Cour.

La mission française à Montréal

(Suite de la dernière page.)

Saint-Jean-Baptiste salue avec af-
fection les messagers chargés d'ap-
porter au peuple canadien l'accola-
de fraternelle de la France.

La mission vient consacrer du
secours à l'autorité la communion
des âmes qui ont souffert et triomphé
ensemble sur les champs de
bataille, et elle veut en même temps
marquer l'auréole de relations ma-
térielles pour longtemps négligées ;
dans l'association de ces deux ob-
jets d'ordres différents, les Cana-
diens français trouvent la sauveur
d'un biser maternel et c'est avec
effusion qu'ils vous en remercient.

Aux guerriers qui ont brûlé les
plus sublimes pages de l'histoire
moderne, aux penseurs qui incar-
nent les plus hautes conceptions de
l'esprit humain, aux ouvriers des
forces économiques internationales,
à vous tous, représentants accrédités
de la France immortelle, — et ce
titre seul est suffisant — nous sou-
haitons la plus cordiale bienvenue.

Trois millions de nos compatriotes
ont célébré hier leur fête nationale ;
c'est une tradition que nos pères
ont apportée de France, il y a
trois cents ans, et que nous gardons
avec un soin jaloux, car en dépit
des siècles écoulés et du devoir
loyalement accompli d'une autre al-
légiance, nous y trouvons le parfum
de plus en plus suave de son origine,
ce sont les effluves de ce parfum
qui montent vers vous, et nous
vous crier avec tout l'âme d'un
peuple qui se souvient : "Vive la
France!"

Le président général,
VICTOR MORIN.

Montréal, 25 juin 1921.

Vibrante d'émotion, la parole du
maréchal a exprimé le vœu que
Français de France et Français du
Canada restent unis pour la défense
du droit et de la liberté et prie
Dieu d'exaucer ce vœu.

M. Joseph Saucier a chanté en re-
frain "Vive la France" et la foule
l'a repris en chœur sous la direc-
tion du Dr F. Pelletier.

Ont également pris la parole au
cours de la soirée de samedi der-
nier : MM. Fernand Rinfrel, le lieuten-
ant-colonel Dubuc et M. Fournier
Sarvolette.

DIMANCHE, A L'EVECHE

La mission française, a assisté
à la messe à la cathédrale, hier ma-
tin.

L'office a commencé vers 9
heures. Les membres de la mission
française firent leur entrée aux
airs de la Marseillaise et de Sambre
et Meuse rendus par les orgues de
la cathédrale, et la messe commença.
M. l'abbé P.-A. Urieux, direc-
teur du Grand Séminaire de Mon-
tréal officia.

Mgr Gauthier dans ses paroles de
bienvenue à l'adresse de la mission
française, a dit qu'il n'y a pas lieu
de s'étonner si le cours ordinaire
des cérémonies religieuses à la ca-
thédrale a été interrompu pour re-
vêtir un caractère spécial, et prendre
une tournure un peu profane. Il
rappelle la mission française venue
en 1912, mission qui ne venait pas
spécialement au Canada, mais aux
États-Unis rendre hommage à un
Français, Samuel de Champlain.

Mais cette fois, c'est pour nous
qu'une autre mission française a
traversé les mers, et nous sommes
d'autant plus honorés que cette mis-
sion compte des hommes des plus
éminents tels que le maréchal Fa-
ville et Mgr Landrieux. Mgr Gau-
thier fait l'éloge de ces deux per-
sonnages, puis il fait connaître le
but de leur venue dans la province
de Québec, qui est d'inaugurer l'ex-
position des produits français dans
le pays, et de remercier en même
temps les Canadiens pour la part
qu'ils ont prise dans la dernière
guerre et de remettre au 22ème ba-
taillon le drapeau que lui envoie le
maréchal Foch.

Il a parlé ensuite de la France,
faisant allusion au but de la mis-
sion.

Les échanges intellectuels sont
déjà nombreux entre les populations
de langue française, et il est à es-
pérer que les échanges commerca-
ux le seront aussi.

Il a évoqué en passant, la part
prise par les nôtres dans la guerre.
Dès 1914, plusieurs ont traversé les
mers pour voler au secours de la
France. Un grand nombre ont été
cités à l'ordre du jour. Nos fils à
ce sujet ont donné un bel exemple
en luttant pour le droit et la justice.
Les premiers Canadiens français
partis, d'autres les ont suivis et
sont allés combler les vides, ce
dont nous sommes fiers.

Il fait l'éloge des hommes de
science, des hommes d'Eglise et
des hommes d'Etat français et des
services qu'ils ont rendus. Il fait
aussi un tableau de l'époque difficile
traversée par la France, époque
que personne n'oublie.

Il félicite aussi ce pays pour la
reprise de ses relations avec le Va-
tican, initiative qui intéresse tous
les groupements de la langue fran-
çaise répandus par le monde.

Il a terminé en exprimant le
vœu que la France soit toujours
glorieuse et belle comme dans le
passé, quand elle était en relation
avec l'Eglise.

MGR LANDRIEUX

Mgr Landrieux a répondu au
nom de la mission. Il voudrait trou-
ver dans son patriotisme et dans sa
voix des accents assez vibrants
pour dire combien il est touché de
l'accueil qu'il a reçu ici avec ses
compagnons.

Il dit que l'on est toujours
heureux de retrouver un jour ceux
qui nous sont chers par le sang.
La guerre qui a causé bien des ma-
heurs a été aussi la cause de cet
heureux jour, et aujourd'hui c'est
au nom de la mission française qu'il
nous salue tous. Il proclame la joie
et la fierté qu'il ressent en assis-
tant à la célébration de la
Saint-Jean-Baptiste.

Nous parlons de mission française,
dit-il, c'est la France qu'il faut
dire, car c'est notre orgueil qui est
aujourd'hui en jeu. Le gouverne-
ment a placé à la tête de cette
mission un de ses grands chefs de
l'armée.

Avant de quitter la France, il a
obtenu une audience du premier
ministre français qui l'a chargé
d'un message de sympathies et de
remerciements à notre adresse. Il
ajoute une bonne parole à l'adres-
se de l'archevêque de Montréal.

dont il souhaite le prompt rétablis-
sement.

Il parle ensuite de la France qui
est grande et religieuse et qui n'est
pas ce que certains disent. Son gou-
vernement n'est pas aussi mauvais
qu'on pourrait le croire. Elle jouit
d'un bon gouvernement et on a pu
le constater par la conduite qu'il
vient de tenir vis-à-vis le Vatican.

Le gouvernement français a tenu sa
parole. La France a trop besoin de
son clergé pour pouvoir le négliger.
Aussi, malgré la séparation, le gou-
vernement n'a pas hésité à faire ap-
pel aux évêques. Il a reconnu loya-
lement que leur concours avait été
digne. Nous l'avons servi avec
loyauté. Le gouvernement a déclaré
que nos prêtres et religieux avaient
fait noblement leur devoir, et il a
tenu à leur rendre justice en en dé-
corant un grand nombre de la mé-
daille militaire et de la Légion
d'honneur.

Il parle du rôle que le prêtre a
joué pour relever le courage de ses
compagnons et leur moral, parfois
quelque peu affaibli. Il y avait des
milliers d'hommes qui n'avaient ja-
mais approché un prêtre, et c'est
auprès de ceux-là que les prêtres
ont poursuivi leur œuvre de bien.

Les catholiques sont aujourd'hui le
grand nombre dans les écoles de
France. Il déplore un fait cepen-
dant, c'est qu'il n'y existe pas de
belles associations comme celle des
Voyageurs de commerce et de l'A.
C. J. C.

Il remarque que les journaux ont
exercé une bien mauvaise influen-
ce. On a laissé croire que les clas-
ses dirigeantes, les hommes de pro-
fession ne pratiquent plus, ce qui
est absolument faux. Il en est de
même dans le gouvernement, à la
Chambre française, et une preuve
que celle-ci a été calomniée, c'est la
prise des relations avec le Vati-
can.

Il parle de Jeanne d'Arc qui a
pour ainsi dire pris la France par
la main et l'a conduite à chaque in-
stant et partout. Les chefs d'Etat ne
pouvaient lui faire une plus belle
couronne que celle d'instituer sa
fête, la nationale de la France.

Plusieurs tentent de dénigrer ce
pays quand ils viennent ici. Ils in-
ventent tout ce qu'ils peuvent con-
tre elle. Ces gens ne savent pas ce
qu'ils font. Si jamais, dit-il, ils re-
viennent vous répéter les mêmes
choses, dites-leur qu'ils en ont men-
ti.

Il déclare en terminant que le
jour n'est pas loin où la France re-
viendra à ses croyances anciennes.
Il loue sa générosité, puis il affirme
qu'il est incontestable qu'elle
va se relever et convie les Cana-
diens français à chanter bientôt
l'hymne pascal et l'on répondra :
Sursumus Gallia, sursumus vere.

La messe terminée, la mission
Faville s'est embarquée à bord du
Sir Montagu Allan pour se rendre
à Québec.

Le club des automobiles du
Canada fait des sugges-
tions au directeur de la
Sûreté. — LE CARRE VICTO-
RIA. — LE CAS DE M. BRA-
BANT.

Les membres du club des auto-
mobiles du Canada, par l'entre-
mise de M. J. A. Duchastel, leur
président, vont proposer à M. Gau-
det, directeur de la Sûreté, l'éta-
blissement de parcs de stationne-
ment pour les automobiles dans le
quartier des affaires.

On croit, par ce moyen, éliminer
la congestion du trafic dans cer-
taines rues commerciales, arriver à
réduire le nombre des accidents,
et aussi à diminuer le nombre des
vois d'automobiles. Les automobi-
listes suggèrent d'utiliser le carré
Victoria par exemple et quelques
autres anciens parcs de la ville
dans le centre, pour y faire la gar-
de des automobiles; le service de
garde serait aux frais de la ville,
et chaque automobiliste pourrait en
bénéficier durant une heure.

Le gardien fera la surveillance
de 8 heures 30 du matin à 7 heu-
res du soir; il remettra à chacun
un coupon de garde, valable pen-
dant une heure, après quoi le pro-
priétaire est requis de venir récla-
mer sa machine.

Cependant le club consent à dé-
marrer la ville, s'il le faut, pour
les frais d'entretien de ces parcs,
moyennant une faible contribution
de chacun des membres.

Le club a recommandé au direc-
teur de la Sûreté de prohiber tou-
te circulation dans les deux sens,
dans les rues étroites comme l'a-
venue Union, la rue Université et
la rue Saint-Antoine.

M. BRABANT EST REINSTALLE.

Samedi, le détective Brabant,
suspendu de ses fonctions, il y a
un mois, a repris son poste, après
une enquête des autorités.

A Voici dans quelles circonstances
le détective Brabant a été suspen-
du temporairement de ses fonc-
tions. Celui-ci était de service
dans le couloir qui longe les cel-
lules aux quartiers-général de la
Sûreté, quand le prisonnier, dans
un moment d'inattention de son
gardien, réussit à se faufiler jus-
qu'à la fenêtre qui était à l'extré-
mité du couloir. Le prisonnier s'est
glissé ensuite à travers les barreaux
et a pu prendre la fuite, mais pour
être repris quelques heures plus
tard.

Le détective Brabant a été réin-
stallé à la suite d'une enquête de
l'Union des Policiers. Celle-ci
avait nommé un comité spécial
chargé de prendre en considéra-
tion la décision rendue par la
Commission Administrative. Ce
comité, à une assemblée tenue ven-
dredi soir dernier, avait adopté
certaines décisions qu'il a soumis
à la commission samedi matin.

L'échevin Jacobs accompagnait les
délégués quand ils se sont présen-
tés devant les commissaires.

L'arbitrage du Grand
Tronc

Les séances de la commission d'ar-
bitrage du Grand Tronc ont pris
fin vendredi soir dernier. Jeudi
prochain, à 10 h. 30 de matin, les
avocats du gouvernement et de
la compagnie commenceront leurs
plaidoyers. Cette décision a été prise
à la suite d'une conférence entre
les avocats des deux parties.

Deux journaux

Lequel préférez-vous? Celui qui
vous endort, ou celui qui vous
éveille? Le Devoir est un éveillé.
S'il tape dure, c'est que, parfois,
vous avez tort, endormi. Or, il ne
fait pas d'endormir, en ces temps-
là. S'endormir, c'est abdiquer. N'ab-
diquer pas. Debout! Lisez le Devoir.

Les deux dernières brochures
de M. Henri Bourassa :

La presse catholique et natio-
nale (prix, franco, 38 sous
l'exemplaire, \$3.50 la douzai-
ne).

Une mauvaix loi (prix, fran-
co, 28 sous l'exemplaire, \$2.50
la douzaine).

En vente au Devoir, service
de librairie.

Lisez et faites lire

Les deux dernières brochures
de M. Henri Bourassa :

La presse catholique et natio-
nale (prix, franco, 38 sous
l'exemplaire, \$3.50 la douzai-
ne).

Une mauvaix loi (prix, fran-
co, 28 sous l'exemplaire, \$2.50
la douzaine).

En vente au Devoir, service
de librairie.

IL NE POUVAIT MANGER

GEO. COLLINS, UN RESTAURATEUR DE CETTE VILLE, DE-
CLARE QUE PENDANT DEUX
ANS IL NE CESSA DE SOU-
FRIR. IL JOUIT MAINTENANT
D'UN EXCELLENT APPETIT.

"Je suis plein de force et d'éner-
gie, depuis que je prends du Tan-
lac et de plus, j'ai engraisé de dou-
ze livres", déclara M. George Col-
lins, un restaurateur très avan-
tisé, demeurant 321,
rue Saint-Denis, à Montréal. Depuis
longtemps M. Collins a son établis-
sement au numéro 389, rue Saint-
Dominique. Il est très estimé de ses
nombreux amis.

"Depuis deux ans, la mauvaise
digestion m'a fait me priver de plus
d'un repas. J'avais à ma disposition



Page du Foyer

POUR LE VOYAGE

La tenue la plus pratique pour le voyage est certainement la robe d'étoffe foncée, marine ou marron, ou bouteille, qu'un manteau en tissu de grosse laine, en tissu souple et bourru accompagne. La robe bleu marine est surtout indiquée. Elle est toujours à la fois coquette et très distinguée. Elle avantage tous les genres de beauté. Elle sera l'idéal des robes de voyage si elle est à col pouvant se boutonner très haut et à manches longues. On sait dans quel état nous met un séjour prolongé en chemin de fer. Plus on sera couverte, plus on restera... présentable! Une robe sombre n'a besoin au bout du trajet que d'un coup de brosse pour se retrouver très propre. Il faut éviter aussi la jupe plissée qu'un long voyage gâterait, et qui serait lamentable à voir à la descente du train.

Pour ne pas se salir, il est bon de garder des gants. On prend pour cela une vieille paire de gants de peau ou autres, que l'on endosse en entrant dans le compartiment et que l'on garde jusqu'au dernier moment. Et avant d'arriver au terme du voyage — on les enlève et les glisse au fond de sa poche — pour les remplacer par les gants propres qu'on a tenus en réserve pour cette fin.

Le gros manteau devra lui aussi être de teinte sombre. Les quadrillés, les tissus à carreaux ou écossais sont aussi pratiques pour le voyage. Ils datent malheureusement plus vite, et ils ne

peuvent pas se porter en bien des circonstances. Mais si l'on pourra plus tard l'utiliser pour manteaux d'enfants, on fera bien de le choisir. Le manteau réversible, dont nous parlions l'autre jour, serait aussi tout à fait propre au voyage. Et l'on apprécierait par exemple le manteau écossais qui de l'autre côté serait en velours de laine uni ou en satin. Mieux vaudrait en satin, le tissu écossais étant toujours assez lourd par lui-même.

On peut aussi voyager en tailleur et en imperméable. Mais que le tailleur ne soit pas de fantaisie, et qu'il soit foncé. On pourra porter avec le tailleur une blouse claire, pourvu qu'elle soit lavable: du voile de coton, du tissu éponge, ou encore, un chandail vif. Il égayera le voyage et vous habillera mieux si, vers le soir, l'air se rafraîchit.

Ne pas porter de bas transparents et fragiles, et avoir des souliers forts, à demi-talon, si l'on est assez grande pour se les permettre. Le chapeau ne devra pas être fragile. Le béret assorti au gros manteau sera délicieux s'il est fait par une bonne modiste et rehaussé de quelque joli ornement de métal ou de grosses perles.

Il est utile d'avoir un voile de mousseline de soie assortie au manteau et au chapeau. De la sorte, vous pourrez regarder filer le paysage sans avoir de poussière dans les yeux, et le voile protégera par la même occasion votre teint.

Cousine GILLETTE.

Pensées choisies

L'art d'être tantôt très audacieux et tantôt très prudent est l'art de réussir.

"J'ai l'habitude de penser trois ou quatre mois à l'avance ce que je dois faire, et je calcule sur le passé."

"Quand on veut fortement, constamment, on réussit toujours."

"On ne fait de grandes choses qu'autant que l'on sait se concentrer tout entier sur un objet et marcher à travers tous les contretemps vers un même but."

"Tout est problème dans la vie, ce n'est que par le connu que l'on peut arriver à l'inconnu."

"Moins les montres sont compliquées, mieux elles marchent. Il en est de même du bonheur."

"L'amitié reconforte un cœur et lui donne la force de continuer la vie que l'amour lui avait soustraite."

"Quelle profondeur! quel charme! quelle vertu dans une grande amitié. Un véritable ami nous accompagne dans la vie, grandit avec nous, vieillit avec nous, veille sur nous, nous avertit de nos fautes, nous félicite de nos bons efforts, il augmente nos joies, il adoucit nos douleurs, en les partageant."

L'abbé PERREYVE.

Conseils pratiques

Chaussures en caoutchouc détreffées. — Il arrive souvent que les chaussures en caoutchouc se fendent et prennent l'eau par les fissures. Il est très facile de fabriquer un mastic pour boucher ces fissures et ce mastic rendra les caoutchoucs aussi solides que s'ils étaient neufs. Il se compose de : sulfure de carbone, 30 grammes; gutta-percha, 10 grammes; caoutchouc pur, 20 grammes, colle de poisson 5 grammes.

On fait dissoudre la gutta et le caoutchouc coupés en menus morceaux dans le sulfure de carbone et on ajoute ensuite la colle de poisson pulvérisée. L'opération doit être faite dans un récipient bien bouché. Recommandation importante : le sulfure de carbone est une substance éminemment inflammable; il ne faut jamais le manier qu'à l'air libre, en jour et loin de toute flamme artificielle. Le mastic est prêt à l'usage quand la fenêtre ouverte, devant la fenêtre ouverte, ne pas fumer ni enflammer d'allumettes près du sulfure de carbone.

Conservez dans un flacon à gros goulot avec bouchon à l'émeri. Appliquez le mastic au pinceau, par couches successives extrêmement légères, après avoir serré très doucement la chaussure détreffée avec plusieurs enroulements de co-



La bonne cuisine

MOKA

Faites d'abord un biscuit de Savoie que vous coupez en 2 ou 3 tranches. Prendre 125 gr. de beurre fin, 125 gr. sucre en poudre. Mélanger par petites quantités en tournant. Quand le mélange est bien moelleux, ajouter sans cesser de tourner, 2 jaunes d'œufs. Remuer encore un instant. Préparer une bonne infusion de café, environ un gobelet, que vous incorporez peu à peu au mélange. Beurrer un moule, mettre d'abord une couche du mélange puis du biscuit et ainsi de suite en finissant avec le biscuit. Mettre le moule au frais. On démoule en plongeant dans un peu d'eau chaude. On peut remplacer le biscuit de Savoie par les biscuits à la cuiller.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

ASSEMBLEE A VILLE EMARD

Ce soir, dans le sous-sol de l'église de Ville Emard, boulevard Monk, grande assemblée de propagande en faveur des syndicats catholiques et nationaux sous les auspices du Comité d'organisation du Conseil Central. Porteront la parole: M. l'abbé E. Hébert, MM. Z. Santerre, E. Desrosiers et G. Tremblay. L'entrée est libre.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le syndicat catholique et nation-

nal des plombiers et des poseurs d'appareils de chauffage se réunira ce soir, à la salle des syndicats catholiques et nationaux, 3 est, rue Craig, chambre 31. Des questions de grande importance sont à l'ordre du jour. Il y aura initiation: des nouveaux membres. Que tous les membres soient présents.

APPEL AUX PEINTRES

Les peintres, décorateurs et tapisseries sont invités à une assemblée ouverte sous les auspices des syndicats catholiques et nationaux qui aura lieu mardi soir, au Secrétariat des syndicats catholiques et nationaux, 3 est, rue Craig, chambre 28. M. G. Tremblay exposera aux invités les avantages des syndicats, leur caractère et leurs principes. L'orateur insistera sur les coopératives de consommation, du vêtement, du charbon et des denrées alimentaires. L'assemblée commencera à 8 heures 30 précises.

SYNDICATS DE LACHINE

Ce soir, à la salle de la C. O. C. de Lachine, réunion des membres du Syndicat coopératif de la Corporation Ouvrière catholique, angle de la 15ème avenue et de la rue Saint-Louis.

Après l'assemblée, dans la même salle aura lieu la réunion du syndicat catholique et national des ouvriers en construction. Par ordre du président. (Communiqué)

Une conférence

Londres, 25 (S.P.A.). — Mineurs en grève et propriétaires de mines ont accepté aujourd'hui l'invitation du premier ministre et iront conférer avec lui lundi au Board of Trade à dessein de découvrir un moyen de régler la fameuse grève des charbonnages qui dure depuis près de trois mois.

Les articles des journaux reflètent plus d'optimisme aujourd'hui quant aux perspectives de règlement immédiat de la longue grève. On croit que le gouvernement va de nouveau offrir des subsides à l'industrie minière, moyennant que les mineurs et les patrons s'entendent.

La guerre est déclarée

Londres, 25 (S.P.A.). — Une dépêche de Berlin, au Times, cite une nouvelle de Riga affirmant qu'un état de guerre a été déclaré entre la Lettonie et la Russie, parce que 17 communistes ont été exécutés avec le consentement du gouvernement letton.

Feu M. Edmond Fortier

Sainte-Croix, Lotbinière, 25 (S.P.C.). — M. Edmond Fortier, ex-député du comté de Lotbinière, est décédé ici, jeudi, à l'âge de 72 ans. Ses funérailles auront lieu lundi.

et les idées qu'elle exprimait n'avaient rien que de tout simple. C'étaient celles de son village, celles d'une vieille trotte-menu qui connaissait tous les vivants par leurs ancêtres, qui passait le matin, serrée dans sa robe noire, les brides de son bonnet ruché bien exactement nouées sous le menton, les yeux tournés vers les fenêtres basses et cherchant des visages à qui sourire.

— Bonjour, mère Chaussée; où allez-vous?
— Chercher mon cidre à la cour du bourg.
— Bonjour, mère Chaussée; où allez-vous?
— Quérir des graines d'oignons pour mon jardin.

— Bonjour, mère Chaussée; où allez-vous?
— Remercier le métayer du Brossais qui m'a donné deux fagots de chêne.

On l'aidait un peu, la bonne femme. Cependant elle achetait son pain, et le lait, et les quelques mesures de pommes de terre dont elle se nourrissait. Elle ne mendiait pas, elle acceptait naïvement qu'on la qualifiait de rentière: elle dépendait exactement cent francs par an, loyer compris. J'ai fait le compte avec elle, deux ou trois

fois. Elle en riait. — Vous comprenez, me disait-elle, que je ne mets pas beaucoup d'argent dans les voyages ni dans les modes. Je ne suis guère sortie d'entre mes proches. Elle avançait gaie ment n'être jamais montée dans un wagon et ne rien connaître de son département, au delà du bleu des collines qu'on voyait par sa fenêtre. Quant au télégraphe, elle lui avait demandé une seule réponse dans sa vie, et j'ai de grandes raisons pour me rappeler l'impression qu'elle avait gardée de ce jour-là.

C'était en automne, et la mère Chaussée attendait, à la fin de chaque semaine, une lettre que nous lui adressions de la ville et où elle trouvait des nouvelles de mon père, gravement malade.

— Se peut-il, disait-elle, que mon enfant disparaisse avant moi? A quoi puis-je servir? Je donnerais si volontiers ma vie pour qu'il conservât la sienne!

Et elle ne mentait sûrement pas. Un lundi, n'ayant pas eu la lettre accoutumée, elle monta, fiévreuse, presque rose d'inquiétude, dans la carriole du bonlangier, et se rendit au plus prochain bureau de télé-

ANGLETERRE UN ESSAI DE CONCILIATION

M. LLOYD GEORGE INVITE M. DE VALERIA A LE RENCONTRER A LONDRES, AFIN D'ASSISTER A UNE CONFERENCE SUR LA QUESTION IRLANDAISE.

Londres, 27. — Le gouvernement cherche encore une fois à conclure la paix avec le Sinn Féin. En effet, le premier ministre Lloyd George, a envoyé vendredi dernier, une invitation écrite à Eamon de Valeria, de venir à Londres, avec un de ses collègues, pour assister à une conférence avec le gouvernement anglais et sir James Craig. Le gouvernement offre des sous-conduits à tous ceux qui participeraient à cette conférence. Dans sa lettre, le premier ministre anglais dit qu'il entendrait cette tentative pour démontrer qu'il concourt à l'appel à la réconciliation exprimé par le roi George à Belfast, la semaine dernière.

On dit que si cette conférence n'a pas lieu ou si elle échoue, le gouvernement va prendre des mesures sévères en Irlande méridionale pour réprimer la rébellion sinn féin.

UNIE REUNION DU CABINET

Belfast, 27. — Sir James Craig, premier ministre de l'Ulster, va réunir demain, son cabinet, pour soumettre aux ministres la lettre de M. Lloyd George, qui invite les chefs des deux sections de l'Irlande à une conférence, dans le but de tenter une réconciliation entre les deux factions irlandaises.

Pour les villégiatures des côtes du Maine, via les Montagnes Blanches

Le Pacifique Canadien a un service de nuit direct tous les jours, avec wagons-lits, entre Montréal, (gare Windsor), et Kennebunk, Me., arrêtant à Portland, Scarborough et Old Orchard, correspondance, excepté le dimanche, à Kennebunk pour et de Kennebunk Beach et Kennebunk Port. Départ de Montréal, (gare Windsor) à 7.00 p.m., tous les jours; arrivée à Kennebunk à 9 h. 25 a.m. Au retour, départ de Kennebunk à 4 h. 40 p.m., tous les jours, et arrivée à Montréal à 7 h. 30 a.m.

Un service de wagon-salon buffet direct, entre Montréal et Portland, sera inauguré de Portland, le 27 juin et de Montréal le 28 juin. Départ de Montréal à 9 h. 35 a.m., tous les jours, dimanche excepté, et arrivée à Portland, Me., à 8 h. 20 p.m. Au retour, départ de Portland à 8 h. 40 a.m., tous les jours, dimanche excepté, arrivée à Montréal à 8 h. 30 p.m. Les trains correspondances (dimanche excepté) pour et de Scarborough, Old Orchard, Kennebunk, Kennebunk Beach et Kennebunk Port se servent de la même gare à Portland que les trains de et pour Montréal (par le C.P.R.).

Ces trains passent par les magnifiques Montagnes Blanches.

Les heures indiquées ci-dessus sont d'après l'heure régulière du méridien de l'est.

Pour billets et lits s'adresser au bureau Traffic-Voyageurs pour la ville. Nos 141-145, rue Saint-Jacques, ou à tout autre agent de billets du Pacifique Canadien. (réé.)

La presse catholique et nationale

Le directeur du Devoir a pris la campagne en faveur du Devoir et des autres journaux voués à la défense des intérêts religieux et sociaux des Canadiens français.

Tous ceux qui veulent participer efficacement à cette oeuvre doivent:

1o Organiser ou faire organiser des séries de conférences par région.

2o Lire et faire lire la brochure *La presse catholique et nationale*: c'est un véritable catéchisme des oeuvres de presse. (Prix, franco, 38 sous l'exemplaire, \$3.50 la douzaine.)

3o Répandre les brochures de propagande publiées à l'occasion du dixième anniversaire du Devoir. (Voir l'annonce spéciale, fréquemment publiée. Pour la propagande, conditions spéciales.)

Pour les conférences, s'adresser directement à M. Bourassa.

Pour les brochures, au Devoir, service de librairie.

LA GUERISON DE CETTE FEMME

Remarquable Puissance Curative du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Chesley, Ont. — "Avant de prendre du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'étais une épave. J'avais de terribles douleurs dans le côté et je n'étais pas régulière. Enfin je devins si faible que je ne pouvais monter l'escalier sans m'arrêter au milieu. Je consultai deux médecins qui ne me firent aucun bien. Je vis dans les journaux l'annonce de votre médicament et je décidai d'en faire l'essai. Je pris quatre bouteilles du Composé Végétal et je revins à la santé. Je suis mariée et mère de deux enfants. Je fais tout mon ménage, je traite huit vaches, je fais l'ouvrage d'un domestique et je suis en parfaite santé. Avant que mes bébés vinssent au monde, je constatai que le Composé Végétal m'avait fait beaucoup de bien pour mon mal de dos. Je le recommande à toutes mes amies qui ont besoin d'un remède. Vous pouvez publier cette lettre si vous la désirez." — Mme HENRY JANKE, R. R. No. 4, Chesley, Ontario.

Il semble à peine possible qu'une seule femme en ce pays puisse continuer à souffrir sans faire l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

ETATS-UNIS

M. GOMPERS EST RÉELU

LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION AMÉRICAINE DU TRAVAIL TRIOMPHE DE SON ADVERSAIRE, M. JOHN LEWIS, PAR UN VOTE DE 25,022 CONTRE 12,324.

Denver, 27 (S.P.A.). — Le président Samuel Gompers et toute son administration ont été réélus pour une autre année, samedi, par le congrès annuel de la Fédération Américaine du Travail.

Daniel T. Tobin, d'Indianapolis, a été réélu trésorier et Frank Morrison, de Washington, réélu secrétaire.

M. Gompers a dit à la séance de clôture du quarante-unième congrès annuel de la Fédération, que cette victoire démontrait que le mouvement syndicaliste ne se soumettrait pas à la dictature des forces de la corruption ou du lucre.

Les partisans de Gompers ont eu la victoire dès le commencement. Le président a été réélu pour la quatrième fois contre John L. Lewis, président des Mineurs-Unis, par un vote de 25,022 contre 12,324.

Le vote s'est pris au milieu de scènes enthousiastes. C'était la première fois qu'un candidat se présentait contre Gompers depuis 1894, alors qu'il fut défait par John McBride, mineur-uni. Lorsqu'on annonça sa victoire, le chef ouvrier qui est maintenant âgé de 71 ans, put à peine maîtriser son émotion.

Lewis, dans un discours éloquent, a déclaré qu'il acceptait le verdict du congrès sans la moindre amertume. Il a ajouté qu'il n'avait pas eu recours à des méthodes déshonorantes.

L'appel nominal officiel démontre que seulement cinq organisations ont voté en bloc pour le chef des mineurs.

Montréal réclame de vieilles dettes

LES MUNICIPALITÉS DE MONTRÉAL, AUX-TREMBLES ET DE MONTREAL-NORD SONT POURSUIVIES EN JUSTICE — UN LITIGE DE \$117,261.91.

Les administrateurs municipaux ont entrepris de poursuivre devant les tribunaux, comme ils l'ont fait déjà pour Saint-Michel de Laval, les municipalités de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Nord, en recouvrement de sommes dues pour la fourniture de l'eau.

Pointe-aux-Trembles doit à la ville, de ce chef, une somme de \$110,517.49, pour la période du 1er août 1916 au 1er mai 1921; et Montréal-Nord, \$6,744.42 pour la période du 1er octobre 1919 au 1er mai 1921.

Une quinzaine de Montréal a fourni l'eau aux compteur aux aqueducs des deux municipalités, en vertu d'un contrat que ces dernières ne

SACS A MAIN EN SOIE

Sacs en popeline de soie, unie ou moirée, carrés, ronds ou genre giberne. Fermoirs nickelés ou oxydés. Glands de soie. Miroir et porte-monnaie à l'intérieur. En noir, marine, gris pâle, taupe et brun. 2.75



FERMÉS TOUS LES SAMEDIS DURANT JUILLET ET AOÛT

Spodwin's LIMITED

SERVICE DE LIBRAIRIE du "DEVOIR"

Les lecteurs du "Devoir" trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du "Devoir":

l'unité, franco

BROCHURES DE PROPAGANDE

Dixième anniversaire (luxe). 30
Dixième anniversaire (ordin.). 33
"Le Devoir", témoignages d'évêques. 12
"Le Devoir", journal catholique par M. l'abbé Perrier. 12
"Le Devoir", son action intellectuelle et morale par M. Antonio Perrault. 12
Cinquième anniversaire du "Devoir" (1915). 28

BROCHURES DE M. BOURASSA

UNE MAUVAISE LOI (1921). 28
LA PRESSE CATHOLIQUE ET NATIONALE. 38
"LE DEVOIR", ses promesses d'avenir, ses conditions de survie (1920). 18
LE CANADA APOSTOLIQUE (1919). 60
LA CONSCRIPTION (1917). 12
L'INTERVENTION AMÉRICAINE, ses motifs, son objet, ses conséquences (1917). 28
LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA (1915). 18
"LE DEVOIR", son origine, son passé, son avenir (1915). 12
POUR LA JUSTICE (1912). 12
CONSCRIPTION (en anglais) (1917). 12
THE DUTY OF CANADA (en anglais). 12

Le prix indiqué comprend les frais d'envoi, par poste, pour chaque unité.

Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste, au

SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DEVOIR"

43, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL.

respecter plus aujourd'hui, prétend la ville de Montréal.

Saint-Michel de Laval doit, pour la fourniture de l'eau du 1er juillet 1917 au 1er mai 1921 la somme de \$52,477.

Les alarmes

Quatorze alarmes ont été sonnées au cours des dernières vingt-quatre heures. Elles ont été enregistrées comme suit:

Matin: 12 h. 15. Boîte 732, angle des rues Fullum et Morin. Fausse alarme.

12 h. 45. Appel par téléphone à

l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Marc. Commencement d'incendie dans des débris.

3 h. 36. Boîte 724, angle des rues Dorchester et Maisonneuve. Commencement d'incendie au No 816-est, rue Dorchester.

8 h. 10. Boîte 716, angle des rues Craig et Delorimier. Commencement d'incendie dans des débris.

1 h. 35. Boîte 3421, angle des rues Notre-Dame et Lévis. Légers dommages à un hangar.

Soir: 12 h. 27. Boîte 48, rues Beaver Hall et Lagacétière. Dommages assez considérables à l'édifice Shareholder.

La mère Chaussée

Par René Bazin

(Suite)

La mère Chaussée priait en filant sa quenouille, entre les deux pots de géranium-lierre qui fleuraient sa fenêtre en été et sa table en hiver. Elle priait en allant, par les chemins profonds du pays vert, rendre le fil qu'elle avait filé à ceux qui avaient confié la filasse. Elle priait aux heures de ténèbres, quand le travail était fini, et ne voulant pas allumer de lumière à cause de la dépense, elle suivait sur les groseilliers de son jardin et sur les champs au delà, la chute rapide de l'ombre, et sentait s'alourdir, dans l'abandon du jour, le poids de la solitude.

Elle ne s'était pas un vain murmure de mots qui s'élevaient et se perdaient dans la chambre close. La solitaire, la dédaignée, la pauvre, se qu'elle était, m'a souvent confié qu'elle avait le culte des morts,

qu'elle intercédait pour leur âme en les nommant par leur nom, sans se lasser, et sans oublier un seul de ceux qu'elle avait connus. Mais la liste devait être longue! Mais surtout que cette humble Chaussée se révélait admirable dans cette misère! Elle croyait à l'immortalité des âmes, au mérite ou au déshonneur de nos actes, à la répercussion de chacun d'eux dans l'éternité; elle croyait à la fraternité des hommes survivant à la vie, au pouvoir de compensation donné aux meilleurs d'entre eux pour effacer la faute des autres, au partage des richesses de l'âme, à l'incessant pardon de la justice divine. Par là, elle était sublime, et celle qui ne savait ni lire ni écrire pouvait rejoindre et dépasser les plus grands esprits de ce monde.

Elle ne s'en est jamais doutée. Ses croyances qui la grandissaient, elle ne les formulait qu'en actions,

LE "DEVOIR"

Commencera le 1er juillet la publication de

"COMME UNE LÉGENDE..."

de Victor Féli

comment on envoie un télégramme, incapable au surplus de l'écrire ou de le dicter. Heureusement l'employé était accueillant; il écouta une longue histoire, il rédigea deux lignes d'écriture qui coûtèrent à la mère Chaussée le prix d'une semaine de sa pauvre vie. Mais elle eût donné dix fois plus pour apprendre ce qu'elle demandait:

— N'est-ce pas qu'il va mieux, mon enfant d'autrefois?

Puis elle résolut d'attendre la réponse, et alla s'asseoir au bord de la grande route, les pieds dans l'herbe du fossé, l'épaule appuyée contre un des poteaux qui soutenaient les fils.

— Il faudra bien deux heures, avait dit l'employé.

La première heure, elle était si lasse, de la fatigue que cause le chagrin, qu'elle dormait. Quand elle s'éveilla, le vent s'était levé; il passait au-dessus des haies, en marée douce. Elle entendit une musique qui lui rappela celle de l'harmonium, quand l'organiste emploie le jeu de la "voix céleste". Elle s'émouvait, regarda en l'air sourit aux fils qui bruisaient en parties, et sonnaient sur les chaumes comme des abeilles tardives.

"Oh! pensa-t-elle, qu'ils doivent se dire de jolies choses les riches, pour que ça chante pareillement!"

Alors elle réfléchit que c'était peut-être la réponse qui revenait, réponse heureuse dont l'air était réjoui. Elle se hâta, elle ouvrit la porte du bureau du télégraphe, et l'employé lui tendit un papier bleu. Et comme elle n'y pouvait rien comprendre, il lut pour elle: "Monsieur est mort!"

La mère Chaussée demeura un moment interdite. Puis elle reprit la route, à pied, le long du fossé. Une ride de plus s'était creusée autour de ses yeux. Elle pleurait. Mais elle tâchait surtout de bien contenir la folie de son cœur blessé, afin de dire une prière meilleure, et qui ouvrirait plus vite le paradis.

Pour les paquets?

Vous recevez un journal pour en faire des paquets? Le Devoir n'est pas votre affaire. Vous lisez un journal pour vous renseigner et vous instruire? Le Devoir est votre affaire.

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée), Jos. J. Beauchard, gérant.

LA VIE SPORTIVE

ATHLÉTIQUE ET ST-HENRI RESTENT EN PREMIÈRE PLACE

Le premier l'emporte sur le Lachine et le second sur le Crescent. — Au terrain du Shamrock le Saint-Arsène gagne sur les Indiens. — Le Royal Canadien est défait par le Métropole.

Le Syndicat Saint-Henri et l'Athlétique ont triomphé hier, de leurs adversaires, dans les parties de la Ligue de la Cité, au terrain du National et, comme résultat, ils sont encore en première place.

La principale partie de la journée a cependant été jouée au terrain des Shamrocks, où le Saint-Arsène a remporté la victoire sur le Lachine, par 7 à 6, dans une sensationnelle joute de 15 innings. Les Indiens parurent devoir s'assurer la victoire au début, prenant une bonne avance, mais le Saint-Arsène qui possédait une équipe de champions, n'est habilement piloté par Ubaldo Rose, revint le terrain perdu, et réussit finalement après une lutte extrêmement excitante, à s'assurer la victoire.

Dans la dernière partie de l'après-midi, le Métropole a défait le Royal Canadien, par 6 à 5.

A Maisonneuve, 3,500 personnes ont vu les quatre clubs à l'œuvre. L'Athlétique a battu le Lachine par 7 à 4, parce qu'il a groupé ses hits, faisant trois points à la première manche et trois à la troisième. Le Lachine a fait le même nombre de hits que l'Athlétique, neuf, mais ils n'ont pas été faits en temps opportun, car 14 hommes ont été laissés sur les buts. Eddie Pigeon lançait pour l'Athlétique et il n'a pas fait merveille, car il a commis trois erreurs, a accordé six passes au premier et a fait un wild pitch. Les lancers de Pigeon au premier et au deuxième, auraient pu être désastreux, car ils manquaient absolument de précision.

Frank Delisle, du Lachine, a joué une brillante partie, faisant deux hits sur un point, ainsi qu'un catch sensationnel dans la 8e manche, après une course. Il a aussi fait une glissade épatante au premier but. Leduc s'est aussi distingué en saisissant une balle difficile au vol, dans la droite.

Deux home runs ont marqué la partie Crescent-Saint-Henri. Le premier, a été fait par Jean Dubuc, à la première manche, alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts, et l'autre par Fortin, à la deuxième manche, alors qu'il y avait un homme sur les buts. Dubuc et Fortin ont l'un et l'autre envoyé la balle par-dessus la clôture, dans la gauche du champ.

Le Crescent était favori avant la joute, et ses partisans offraient 5 contre 4 un point sur ses chances. Lorsque Dubuc fit son coup de circuit qui donna trois points au Crescent, on put croire que c'en était fait du Saint-Henri et qu'il allait être écrasé. Il devait en être autrement cependant. Le coup de circuit de Fortin à la deuxième reprise ramena la confiance dans le camp du Syndicat et ce dernier frappant avec force les balles de Dubuc prit bientôt le dessus. Il convient de dire que Dubuc aurait beaucoup mieux fait s'il avait reçu un peu de support; mais l'arrêt-court McCullough était une parfaite nullité, et il laissait passer toutes les balles qui allaient de son côté. Dans la cinquième manche, avec deux hommes de retirés, le Syndicat compta quatre points, grâce surtout à la faiblesse de l'arrêt-court. A la huitième manche, Cy Curtis échappa son bâton alors qu'il venait de manquer un strike et le "bat" alla frapper Pitou Fortin dans le côté, l'étendant sans connaissance sur le sol. Il put toutefois continuer à jouer après un repos de quelques minutes.

Le Crescent fit un bel effort à la neuvième manche, enregistrant trois points et mettant le résultat à 6.

Ubaldo Rose, gérant du Saint-Arsène, a été le héros de la journée au terrain des Shamrocks. Il a remplacé Bissonnette comme lanceur après que cinq coups et cinq points eussent été faits sur ses balles en 1e manche 1-3. Rose qui lui succéda fut simplement invincible, n'accordant qu'un seul point aux Indiens pendant la balance de la partie. Le Saint-Arsène égala le résultat à la huitième manche, et parvint à la treizième à compléter le point décisif. Rose a démontré qu'il est l'un des plus brillants et des plus effectifs joueurs de la Ligue de la Cité. Le Saint-Arsène a fait 16 coups sur les balles de Fraser. Oscar Deschamps était le lanceur du Métropole hier et il a réussi à vaincre le Royal Canadien par un point.

ATHLÉTIQUE
Ab. R. H. Po. A. E.
Carpel, 1b. 4 1 2 10 0 1
Farrand, 2b. 5 2 1 0 3 0
Davidson, 3b. 4 2 2 3 6 1
Tamm, ss. 2 2 1 4 3 1
Flaherty, c. 4 0 1 0 1 0
Lamothe, lf. 4 0 1 2 0 0
J. Delisle, cf. 4 0 0 2 1 0
Lauriviere, rf. 3 0 1 2 0 0
Pigeon, p. 4 0 0 2 2 3
Total 34 7 9 27 16 6

LACHINE
Ab. R. H. Po. A. E.
E. Rochon, 2b. 2 0 0 1 0 0
Beloe, 3b. 2 1 0 2 1 0
Leduc, lf. 4 0 2 2 2 0
F. Delisle, cf. 3 1 1 3 0 0
Beaudoin, ss. 4 0 0 4 3 2
D. Rochon, 1b. 5 1 1 10 0 0
Desforges, p. 4 0 1 1 5 0
W. Desjardins, c. 5 0 1 2 4 0
Desforges, c. 4 0 1 1 5 0
Valières, cf. 3 0 0 1 0 1
Cardinal, p. 1 0 0 0 0 0
Total 38 4 8 27 16 4

—A frappe pour Desforges.
Résultat par reprise.
Athlétique 303010000—7
Lachine 000010201—4
Sommaire: 2 buts, Flaherty, L. Desjardins; buts volés, Davidson 2; Tamm 2; sacrifices "fly" Flaherty; buts sur 4 balles, de Pigeon 6; de Desforges 5; retirés au bâton par Murphy; Groves et Lefler.

Pigeon 0, par Desforges 2; balle mal lancée Pigeon; buts sur erreurs, Athlétique 5; Lachine 5; doubles, Beaudoin à L. Desjardins à D. Rochon, Farrand à Davidson à Carmel; laissés sur les buts, Athlétique 7, Lachine 14.
Arbitres: Payette et Desrochers. Temps, 1:50.

SYNDICAT ST-HENRI
Ab. R. H. Po. A. E.
Slater, rf. 4 1 1 3 0 1
Buell, 3b. 5 1 1 3 4 0
Carter, lf. 5 1 2 2 0 0
Calvert, ss. 5 1 1 4 2 1
Miller, 1b. 4 1 1 8 0 0
Griff, cf. 4 0 2 1 0 0
Kenny, 2b. 4 1 0 2 0 0
Fortin, c. 4 1 2 4 0 1
Newton, p. 4 1 1 0 3 0
Total 39 8 11 27 9 3

CRESCENT
Ab. R. H. Po. A. E.
McCullough, ss. 3 1 2 2 2 4
Evans, lf. 1 1 1 2 0 0
Shaughnessy, 1b. 5 2 3 9 1 1
O'Rourke, 3b. 3 0 0 2 3 0
Dubuc, p. 5 1 2 0 4 1
Curtis, cf. 4 0 0 2 1 0
Keefe, c. 4 0 0 3 1 0
Kenny, 2b. 4 0 3 5 2 1
Young, lf. 4 0 0 2 1 0
Briggs, rf. 4 1 0 0 0 0
Total 37 6 11 27 15 7

Score par inning:
St-Henri 022040000—8
Crescents 300000003—6

AU SHAMROCK
Ab. R. H. Po. A. E.
Conlin, ss. 5 0 1 2 7 1
C. Watson, rf. 6 1 1 0 0 0
Tyron, cf. 5 1 3 2 0 0
McInnis, 1b. 6 1 1 19 0 0
Brown, lf. 3 0 1 0 0 0
Flaven, 3b. 5 0 1 3 4 3
Sturke, 2b. 6 0 0 6 6 0
Mullen, c. 4 2 2 4 1 0
Fraser, p. 3 1 0 2 0 0
Justin, p. 2 0 0 0 2 0
Maxwell, lf. 2 0 0 1 0 0
Total 47 6 10 37 22 4

ST-ARSENE
Ab. R. H. Po. A. E.
E. Crevier, 3b. 7 0 2 4 5 1
Cutter, 2b. 6 0 3 3 1 0
Sheedy, 1b. 6 1 1 106 0 1
Reynolds, lf. 5 1 0 2 0 0
Bissonnette, p. 7 0 2 4 0 0
Bailey, c. 5 2 1 4 3 2
Singher, rf. 6 1 1 4 4 0
Major, ss. 6 1 3 2 5 1
Laverrière, cf. 0 0 0 0 0 0
Rose, p. 6 1 3 0 2 0
Total 54 7 16 39 20 5

Score par inning:
Indiens 321000000000—6
St-Arsène 0020002200001—7

ROYAL CANADIEN
Ab. R. H. Po. A. E.
St-Pierre, rf. 4 1 2 0 0 0
Jodoin, lf. 4 0 0 0 0 0
Goudreau, 3b. 4 1 1 2 3 0
Barry, cf. 3 0 1 1 0 0
Trempé, 1b. 4 1 1 8 1 0
Kenny, ss. 4 1 1 3 1 0
Trotter, 2b. 3 1 2 3 3 0
Archambault, c. 3 0 0 5 3 0
Fee, p. 3 0 0 2 3 0
Total 32 5 8 24 15 0

METROPOLE
Ab. R. H. Po. A. E.
Bates, 2b. 5 2 3 2 1 0
Doyle, rf. 3 1 3 3 2 0
Sabourin, lf. 3 0 2 4 0 0
Mackley, cf. 3 0 0 1 1 0
Duplessis, c. 4 0 0 6 0 1
Beaudin, ss. 4 0 1 0 3 0
C. Crevier, 3b. 4 0 2 3 1 0
Leyfelle, 1b. 2 1 0 8 0 0
Deschamps, p. 2 2 1 0 3 1
Total 30 6 12 27 11 2

Résultat par manche:
Royal Canadien 120000110—5
Métropole 003000201—6
Arbitres: Patenaude et Montgomey. Temps, 1:20.

POSITION DES CLUBS
Athlétique 8 2 800
Saint-Henri 8 2 800
Saint-Arsène 6 4 800
Indiens 5 5 500
Crescent 5 5 500
Métropole 4 6 400
Lachine 3 7 300
Royal Canadien 1 9 100

Les parties dans les grandes ligues

LIGUE INTERNATIONALE
Joutes de samedi
A Jersey City:
Toronto 100002100—4 6 2
Jersey City 000020000—2 7 1
Thompson et Sandberg; Biemiller et McNeill.
A Newark:
Buffalo 000001000—1 3 1
Newark 03000100x—4 11 2
Reddy, Tomlin et Bengough; Bigbee et Smith.
A Reading:
Syracuse 100000001—2 9 2
Reading 00000104x—11 13 1
Kircher et Gilham; Swarts et Johnson.
Première partie
Rochester 000020100—3 6 4
Baltimore 33123000x—12 15 3
Post, Murray et Mattox; Hargraves; Bentley, Frank et Egan.
Deuxième partie
Rochester 0010001—2 6 1
Baltimore 001040x—5 7 4
Wizner et Mattox; Ogden et Lefler.
Note: Arrêtée à la septième manche par arrangement.
Joutes de dimanche
A Reading:
Syracuse 000050033—11 12 0
Reading 000000000—0 4 3
Olsen et Prediger; Fisher, Karp, Barnhardt et Johnston, Polan.
A Baltimore:
Rochester 000000001—1 5 2
Baltimore 03014000x—8 12 0
Conkright, Brown et Mattox, Murphy; Groves et Lefler.

A Newark:
Première partie
Buffalo 1100000000—2 9 1
Newark 0000200001—3 9 2
Rogers et Bengough, Traggesser; Finneran et Withrow.
Deuxième partie
Buffalo 300311200—10 13 2
Newark 200000003—5 7 3
Heitman et Traggesser; Barnes, Stewart et Withrow.
A Jersey City:
Toronto 0002000001—3 9 1
Jersey City 1000001000—2 10 2
Enzmann et Sandberg; Métivier et Freitag, McNeill.

LIGUE NATIONALE
Joutes de samedi:
A Brooklyn:
Boston 000100000—1 7 0
Brooklyn 00010001x—2 8 2
Watson et O'Neill; Schupp et Miller.
A Cincinnati:
Chicago 300003000—6 12 0
Cincinnati 000011000—2 6 1
Cheeves et O'Farrell; Luque, Coumbe, Napier et Wingo.
A St-Louis:
Première partie:
Pittsburg 0010—4 15 3
St-Louis 00x—7 9 0
Yellowhorse et Schmidt; Pfeiffer, North et Dillhoefer, Clemons.
Deuxième partie:
Pittsburg 000410000—5 9 1
St-Louis 100000010—2 8 0
Cooper et Skiff; Pertica, Goodwin, Sherdell, North et Dillhoefer, Clemons.

A Philadelphie
Première partie:
New-York 02104000—9 18 1
Philadelphie 100201000—4 14 1
Ryan, Sallee et Smith; Ring, Bettis et Brugg.
Deuxième partie:
New-York 000160505—17 16 0
Philadelphie 100201000 4 14 1
Benton, Barnes et Snyder, Gonzales; Meadows Baumgartner, Keenan et Peters.
OUTES DE DIMANCHE
A Chicago:
Pittsburg 02000010x—11 19 0
Chicago 000120000—3 8 4
Adams et Schmidt Skiff; Alexander et O'Farrell.
A Brooklyn:
Boston 000020005—7 15 0
Brooklyn 000001210—4 9 1
McQuillan, Scott et Gowdy, Gibson; Cadore et Miller.
A St-Louis:
Cincinnati 000200000—2 7 3
St-Louis 00001103x—5 10 3
Brenton et Wingo; Haines et Dillhoefer.

LES LIGUES MAJEURES
LIGUE AMERICAINE
Joutes de samedi
A New-York:
Washington 501000000—6 8 0
New-York 000120001—4 0 7

Johnson et Picinich; Shawkey et Schang.
A Boston:
Première partie
Philadelphie 001001001—3 9 2
Boston 110000000—2 9 1
Naylor et Perkins; Pennock et Ruel.
Deuxième partie
Philadelphie 100110001—4 7 2
Boston 002000001—3 10 1
Moore et Perkins; Bush et Walters.
A Cleveland:
St-Louis 001003312—10 15 0
Cleveland 000010031—5 11 1
Kolp et Collins; Uhle, Morton, Caldwell et Nunamaker.
A Chicago:
Detroit 301003004—7 7 1
Chicago 010000023—6 12 4
Ehmke et Bassler; Faber, Twombly et Schaik.
Joutes du dimanche
A New-York:
Washington 100000000—1 7 6
New-York 01342110x—9 17 1
Mogridge, Gaines et Gharrity; Brottow, Hoyt et Schang.
A Chicago:
Detroit 021500011—10 12 1
Chicago 001000023—8 16 2
Perritt, Middleton, Holling et Bassler; Kerr, Hodge, Davenport et Schaik.
A Cleveland:
St-Louis 000000010—1 5 2
Cleveland 13280010x—15 17 2
Palmero, Richmond, Bayne et Severeid, Billings; Bagdy et Nunamaker.

St-Arsène
Ab. R. H. Po. A. E.
McCullough, ss. 3 1 1 1 0 2
Shaughnessy, 1b. 5 1 3 10 1 0
O'Rourke, 3b. 3 1 0 2 4 0
Dubuc, lf. 4 2 3 6 0 0
Keeffe, c. 4 0 2 2 0 0
Kilin, 2b. 4 0 1 1 3 1
Briggs, rf. 4 0 1 1 0 0
Evans, p. 3 1 1 0 4 0
Total 32 6 13 27 12 3

Score par inning:
Athlétique 001000202—5
Crescent 04010000x—6
Deuxième partie:
St-Arsène
Ab. R. H. Po. A. E.
Crevier, 3b. 4 0 2 2 2 0
Cutter, 2b. 4 0 0 1 5 0
Bailey, rf. 3 0 0 1 0 0
Rose, lf. 1 0 0 0 0 0
Sheedy, 1b. 3 0 0 10 0 0
Bissonnette, cf. 4 0 3 0 0 0
Wingo, c. 4 0 2 8 2 1
Reynolds, p. 4 1 1 0 4 0
Major, ss. 4 0 0 2 1 0
Singher, lf. 3 0 1 0 0 1
xMarcou 0 0 0 0 0 0
xxLaverrière 0 0 0 0 0 0
Total 34 1 9 24 12 3

x Court pour Wingo à la 7ème.
xx Court pour Wingo à la 9ème.

Indiens
Ab. R. H. Po. A. E.
Conlin, ss. 4 0 2 2 2 0
Watson, rf. 3 0 0 1 0 0
Tyron, cf. 3 0 0 4 0 0
McInnis, 1b. 4 0 1 11 0 0
Slaven, 3b. 3 0 0 2 3 0
Brown, lf. 3 0 1 4 0 0
Sturke, 2b. 3 1 0 2 0 0
Mullen, c. 3 1 0 1 0 0
Justin, p. 3 1 1 0 6 0
Total 29 3 5 27 11 0

Score par innings:
St-Arsène 001000000—1
Indiens 03000000x—3

POSITION DES CLUBS
Crescent 3 1 750
Athlétique 2 2 500
St-Arsène 2 2 500
Indiens 1 3 250

LES COURSES
À QUEBEC

Quebec, 27. — Voici le résultat des épreuves disputées, samedi, au parc de l'exposition:

PREMIERE COURSE, bourse \$500 2 ans, 4-1-2 furlongs. — 1. Voogeria, 105, Atkinson, \$3.85, \$3.20, \$2.60; 2. Naovisco, 112, Omaha, \$7.40, \$3.90; 3. Baby Vamp, 105, Himphy, \$2.90. Temps: 57 3/5. The Cigarette, Naomi K., Bitter Hitting, Mother ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, à réclamer, bourse \$500, 3 ans et plus, 1 mille.

Totaux 33 5 7 24 11
x Frappe pour Tarte à la 9ème.

1. All Smoke, 119, Forest, \$3.90, \$2.50, \$2.35; 2. Eva Song, 107, Dominick, \$2.65, \$2.45; 3. All Amis, 111, Maderia, \$2.60. Temps: 1.46 2-5. John Lake, Tyrone, Have On ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, à réclamer, bourse \$500, 3 ans et plus, 5 furlongs. — 1. Manicurist, 113, Atkinson, \$3.50, \$3.30, \$2.80; 2. Lady Hester, 113, Omahoney, \$8.25, \$4.55, \$3.25. Temps: 59. All Porter, Olive James, Guardsman, Cavalier et Maggie Castle ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE handicap, bourse \$700, 3 ans et plus, 6 furlongs. — 1. My Gracie, 114, Dumkinson, \$7.20, \$4.40, \$3.60; 2. Dumkinson, \$7.20, \$4.40, \$3.60; 3. Right Angle, 110, Atkinson, \$4.40. Temps: 1.07 2-5. Panaman, Sister Susie, Assumption et Marmite ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, à réclamer, bourse \$500, 3 ans et plus, 6 furlongs. — 1. ChCarlestonian, 119, Himphy, \$4.15, \$3.15, \$3.10; 2. Lucky Pearl, 117, Boganowski, \$5.60, \$3.15, \$2.80; 3. Altamaha, \$5.60. Temps: 1.08. Brown Favorite, Laxtrack, Spirit of France, Lady Lovett et Verboten ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, à réclamer, bourse \$600, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges. — 1. Jellison, 100, Boganowski, \$21.85, \$10.40, \$5.65; 2. Harry M. Stevens, 99, Huntimore, \$6.50, \$4.40; 3. Horace Lerch, 107, Walsh, \$19.75. Temps: 1.49 2-5. Sevellian, Handful, Whippewood, Short Change et Sir Up ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, à réclamer, bourse \$500, 3 ans et plus, 6 1-2 furlongs. — 1. John W. Klein, 117, Morrison, \$10.95, \$4.75, \$2.85; 2. Jack Healey, 117, Atkinson, \$3.75, \$3.00; 3. Langhome, 117, Himphy, \$2.80. Temps: 1.24. Pluvialda Tom Jr., Thos, J. MacMahon, Marjorie Mignon et Mays Bobs ont aussi couru.

POUR WINGO à la 7ème.
xx Court pour Wingo à la 9ème.

Indiens
Ab. R. H. Po. A. E.
Conlin, ss. 4 0 2 2 2 0
Watson, rf. 3 0 0 1 0 0
Tyron, cf. 3 0 0 4 0 0
McInnis, 1b. 4 0 1 11 0 0
Slaven, 3b. 3 0 0 2 3 0
Brown, lf. 3 0 1 4 0 0
Sturke, 2b. 3 1 0 2 0 0
Mullen, c. 3 1 0 1 0 0
Justin, p. 3 1 1 0 6 0
Total 29 3 5 27 11 0

Score par innings:
St-Arsène 001000000—1
Indiens 03000000x—3

POSITION DES CLUBS
Crescent 3 1 750
Athlétique 2 2 500
St-Arsène 2 2 500
Indiens 1 3 250

LES COURSES
À QUEBEC

Quebec, 27. — Voici le résultat des épreuves disputées, samedi, au parc de l'exposition:

PREMIERE COURSE, bourse \$500 2 ans, 4-1-2 furlongs. — 1. Voogeria, 105, Atkinson, \$3.85, \$3.20, \$2.60; 2. Naovisco, 112, Omaha, \$7.40, \$3.90; 3. Baby Vamp, 105, Himphy, \$2.90. Temps: 57 3/5. The Cigarette, Naomi K., Bitter Hitting, Mother ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, à réclamer, bourse \$500, 3 ans et plus, 1 mille.

Totaux 33 5 7 24 11
x Frappe pour Tarte à la 9ème.

Indiens
Ab. R. H. Po. A. E.
Conlin, ss. 4 0 2 2 2 0
Watson, rf. 3 0 0 1 0 0
Tyron, cf. 3 0 0 4 0 0
McInnis, 1b. 4 0 1 11 0 0
Slaven, 3b. 3 0 0 2 3 0
Brown, lf. 3 0 1 4 0 0
Sturke, 2b. 3 1 0 2 0 0
Mullen, c. 3 1 0 1 0 0
Justin, p. 3 1 1 0 6 0
Total 29 3 5 27 11 0

Score par innings:
St-Arsène 001000000—1
Indiens 03000000x—3

POSITION DES CLUBS
Crescent 3 1 750
Athlétique 2 2 500
St-Arsène 2 2 500
Indiens 1 3 250

LES COURSES
À QUEBEC

Quebec, 27. — Voici le résultat des épreuves disputées, samedi, au parc de l'exposition:

PREMIERE COURSE, bourse \$500 2 ans, 4-1-2 furlongs. — 1. Voogeria, 105, Atkinson, \$3.85, \$3.20, \$2.60; 2. Naovisco, 112, Omaha, \$7.40, \$3.90; 3. Baby Vamp, 105, Himphy, \$2.90. Temps: 57 3/5. The Cigarette, Naomi K., Bitter Hitting, Mother ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, à réclamer, bourse \$500, 3 ans et plus, 1 mille.

Totaux 33 5 7 24 11
x Frappe pour Tarte à la 9ème.

Indiens
Ab. R. H. Po. A. E.
Conlin, ss. 4 0 2 2 2 0
Watson, rf. 3 0 0 1 0 0
Tyron, cf. 3 0 0 4 0 0
McInnis, 1b. 4 0 1 11 0 0
Slaven, 3b. 3 0 0 2 3 0
Brown, lf. 3 0 1 4 0 0
Sturke, 2b. 3 1 0 2 0 0
Mullen, c. 3 1 0 1 0 0
Justin, p. 3 1 1 0 6 0
Total 29 3 5 27 11 0

LA MISSION FRANÇAISE A MONTREAL

LES DELEGUES OFFICIELS DE LA FRANCE SONT ARRIVES
DANS LA METROPOLE SAMEDI MATIN ET EN SONT RE-
PARTIS DIMANCHE MIDI. — LES RECEPTIONS.

La mission Fayolle est arrivée au grand complet dans notre ville, à huit heures quarante-cinq samedi matin, à la gare Windsor, à bord du train venant directement de New-York. Voici les noms des hautes personnalités qui la composent: M. le maréchal Fayolle, MM. Gaston Menier, Fournier Sarvolze, le comte Edouard de Warren, le vice-amiral Charlier, Mgr Landrieux, Albert Besnard, M. de Loynes, professeur Lippman, Dal Piaz, Gabriel Louis-Jaray, colonel Requin, Fortin Strowski, J. Goyard, Louis Bérriot, Marquis de Créquigny-Montfort, Delmas, Guehard, lieutenant de vaisseau Pol Lahalle, Pierre Lejay, Mme la comtesse de Warren, Mme Albert Besnard, Mme Lippman et Mme la comtesse Madeleine de Bryas.

ARRIVEE

L'arrivée du train de New-York a eu lieu, samedi matin, ainsi que nous le disions plus haut, à huit heures quarante-cinq précises. La mission Fayolle était accompagnée de MM. les sénateurs C.-P. Beaubien, président du comité exécutif de réception, et Raoul Dandurand, membre du comité et président du comité d'abordement, qui s'étaient tout d'abord rendus dans la métropole américaine saluer nos hôtes dès leur débarquement du Paris.

Le départ des membres du comité d'honneur de réception, lesquels étaient au nombre d'environ quatre cents, ayant tenu à se rendre à la gare Windsor, où ils furent présentés à chacun des membres de la mission par M. le sénateur Beaubien. Une foule considérable de curieux s'étaient aussi massés sur les quais de la gare. Inutile d'ajouter que tous, dès la descente du maréchal de son train, manifestèrent leur enthousiasme et leur profond contentement par des vivats on ne peut plus joyeux. Nous avons observé parmi ceux-ci un détachement composé d'anciens "poilus" ayant servi sous les ordres du maréchal Fayolle au cours de la grande guerre européenne, dont la vue ne fut pas sans provoquer chez le maréchal un très visible sentiment d'émotion. Ainsi tint-il à serrer cordialement la main à chacun d'eux avant de quitter la gare.

Le maréchal Fayolle et sa suite quittèrent la gare aux acclamations de la "Marseillaise" qu'exécuta brillamment la fanfare des "Grenadiers Guards."

RECEPTION DES JOURNALISTES

Après quelques présentations rapides et échanges de chaleureuses poignées de mains, nos très distingués missionnaires ont été conduits à l'hôtel Windsor. Le maréchal Fayolle ayant témoigné le désir de prendre tout d'abord contact avec les représentants de la presse de Montréal, ceux-ci furent reçus dans les appartements mêmes du maréchal. Voici le texte de l'adresse de bienvenue qui fut lue en leur nom par M. Fernand Rinfret, rédacteur au Canada et député de Saint-Jacques aux Communes.

AU NOM DE LA PRESSE DE MONTREAL

"M. le Maréchal, messieurs de la Mission Française,

"Les journalistes de Montréal sont réunis, ce matin, pour vous souhaiter la plus chaleureuse bienvenue, simplement, avec cette concision qui caractérise la presse.

"Nous vous connaissons — à longue date. Durant la guerre, Maréchal, nous avons si souvent imprimé votre nom que l'on trouvait toujours au chemin de l'héroïsme.

"Nous connaissons aussi les noms de vos compagnons, qui se sont illustrés à l'armée, au barreau ou dans les lettres. Mais ils ont surtout une qualité qui, pour nous, dépasse toutes les autres, et c'est qu'ils nous viennent de France.

"Depuis que votre visite nous a été annoncée, nous avons pavé les pages de nos journaux et notre joie éclatait à toutes les lignes.

"Maintenant que vous êtes parmi nous, notre émotion nous commande de la réserve; mais c'est du fond de nos cœurs que nous vous disons: 'Vous êtes ici chez vous et parmi les vôtres'.

"Maréchal, messieurs, les représentants de la presse de Montréal vous saluent."

Le maréchal Fayolle a répondu en ces termes à l'adresse présentée par M. Fernand Rinfret.

LE MARECHAL FAYOLLE

"La mission France-Amérique vient apporter à la nation canadienne tout entière l'expression de la profonde gratitude de la France. Celle-ci gardera toujours un souvenir ému de l'intervention héroïque des forces canadiennes dans la guerre et de l'activité inlassable de la population civile dans les œuvres charitables pendant la durée des hostilités.

"Pour montrer le prix que la France attache à cette manifestation, la mission a été composée de personnalités représentant tous les éléments de la vie française, et c'est afin d'en perpétuer le souvenir qu'elle offrira au gouvernement fédéral un buste par Rodin représentant la France.

"La mission s'acquittera d'une autre dette de reconnaissance. Elle n'oublie pas, en effet, qu'elle doit au Canada l'idée première et les facilités d'exécution du 'Train-Exposition' qu'elle inaugure aujourd'hui et qui contribuera à développer encore les relations entre les deux pays.

"La mission aurait désiré entrer au Canada par la voie magnifique du Saint-Laurent, mais elle a tenu à accepter l'aimable invitation de la Compagnie Transatlantique, qui a voulu l'associer à elle dans le même sentiment de cordiale sympathie, en lui donnant passage sur son splendide paquebot, le Paris, à l'occasion de sa première traversée."

Voici quelques noms des représentants de la presse de Montréal qui eurent le très sensible honneur d'être reçus par ainsi dire privé par M. le maréchal de France Fayolle: MM. Bilodeau et H. Leb-

vre, de la Patrie, MM. Fernand Rinfret et H. Major, du Canada, R. Le-Bidois, de la Revue Moderne, Gilbert LaRue, de l'Autorité, E. Tremblay et H. Champagne, de la Presse, Honoré Menier et M. Grondin, du Devoir, R.-H. Parson, du Star, Pansingham, de la Gazette et quelques autres. A l'issue de cette courte entrevue, M. le maréchal donna la plus chaude poignée de main à chacun des journalistes. La mission se mit aussitôt en route pour l'hôtel de ville, où la bienvenue leur a été souhaitée au nom de la ville de Montréal par M. le maire Martin.

ADRESSE LUE PAR M. LE MAIRE MARTIN

"Monsieur le Maréchal Fayolle, Chef de la mission française chargée de remercier le Canada de son aide pendant la guerre.

"Qu'il nous soit permis, Monsieur le Maréchal, ainsi que les personnes distinguées qui vous accompagnent, de vous souhaiter la bienvenue dans la métropole canadienne, la troisième ville française du monde.

"Vous personnifiez la France héroïque, après avoir incarné la diversité de son génie. Vos noms illustres nous étaient connus et votre brillante réputation vous a précédés sur les bords du Saint-Laurent.

"Vous êtes chargés par votre Patrie d'une mission qui vous honore et nous comble de joie. Vous êtes les mages du pays de la lumière et vous nous apportez un trésor précieux: la reconnaissance de la France pour un acte spontané d'amour qui nous a semblé naturel. Ce fut un mouvement de générosité instinctive qui nous a fait accomplir ce sacrifice glorieux et nécessaire. Notre cœur, en attendant que la mère patrie épuisée puisse tomber et ne plus se relever sous la masse des assaillants, comme celui de Jeanne d'Arc, s'est ému de la grande pitié du royaume de France et le meilleur, le plus pur de notre sang coula pour sa libération.

"Votre nom, Monsieur le Maréchal, avec ceux de vos distingués compagnons, qui nous ont fait l'honneur de nous visiter depuis quelques années, notamment Joffre, Haoutat et Pau, rayonnera en lettres ineffaçables dans les annales de notre ville.

"Montréal vous sait gré de la visite que vous lui faites aujourd'hui; vous venez au moment où le Canada français célèbre sa fête nationale et votre présence ajoute un éclat de plus aux solennités qui doivent la marquer.

"Tous les bras sont ouverts pour vous accueillir, tous les cœurs battent à l'unisson des vôtres."

En réponse à l'adresse du maire, le Maréchal Fayolle, chef de la mission, a prononcé les paroles suivantes:

"Monsieur le maire,

"Je vous remercie de tout cœur pour la réception cordiale que vous avez faite à la mission française, qui apporte au Canada les remerciements et les saluts de la France. Nous vous félicitons de nous trouver ici à l'époque de votre fête nationale, car nos sentiments sont les mêmes que les vôtres. Aussi nous prendrons part à votre fête avec le plus grand des plaisirs. Nous sommes non seulement vos amis mais aussi vos frères et ce soir, nous alumerons ensemble les feux de la Saint-Jean."

En quittant l'hôtel de ville, la mission est allée faire la visite du château de Ramezay. Le maréchal a particulièrement admiré les vieilles choses qui nous viennent de France, et surtout un vieux document datant de 1808 et signé de la main même de Napoléon.

Du château Ramezay les membres de la mission ont ensuite été conduits à l'Union Nationale Française où ils ont été reçus officiellement par le capitaine Du Pré, président. Au nom des membres de l'Union et de ceux de la colonie française, M. Du Pré a souhaité la bienvenue au maréchal Fayolle en ces termes:

Monsieur le Maréchal,

La Colonie française de Montréal est heureuse de vous souhaiter la bienvenue.

Elle est fière de recevoir dans sa maison un groupe de compatriotes dont l'émigration n'a d'égalé que la noblesse de la mission qui lui est confiée; témoigner à nos frères d'armes canadiens la reconnaissance de la France pour l'aide si héroïque qu'ils lui ont donnée sans compter.

Monsieur le Maréchal, Messieurs, notre Colonie compte environ deux mille membres. Elle possède sept sociétés ayant chacune un premier objectif distinct: bienfaisance, mutualité ou camaraderie, mais dont l'objectif final est unique: servir la France de ce côté de l'Atlantique en la faisant mieux connaître et, si possible, aimer davantage. Ce sont: l'Union nationale française, la Mutuelle française, la Chambre de commerce française, les Vétérans des armées de Terre et de Mer, la France Républicaine, les Sacs-audos et les Français-Lorrains.

Habitués sur les champs de bataille à se sentir les coudes, tous les Français de Montréal se sont ralliés autour du drapeau de l'Union Nationale Française. Et, Monsieur le Maréchal, Messieurs, l'Union Sacrée, dont vous fûtes en France les artisans, existe aussi dans cette petite France montrealaise.

Cet immeuble magnifique, propriété de l'Union Nationale Française est la maison des Français; c'est-à-dire le coffre-fort qui contient les secrets de cette Union Sacrée et dont la garde a été confiée aux deux sentinelles vigilantes qui sont de chaque côté de notre porte — la République Française et Jeanne d'Arc.

Les compatriotes malheureux ou qui souffrent et trouvent un soulagement à leurs peines matérielles comme morales.

En effet, pendant le premier semestre de notre exercice financier deux mille deux cent soixante-cinq nuits ont été passées dans notre refuge et quatre mille trois cent quatre-vingt-quatre repas y ont été donnés.

Nous avons distribué à domicile en venant en aide à sept cent tren-

te-sept compatriotes un total de huit cent quarante-neuf bons d'épicerie, boucherie, vêtements, chaussures, bois et charbon ayant occasionné une dépense de trois mille six cents dollars.

Nos compatriotes indisposés ou malades ont eu pendant la même période mille cent soixante-quinze consultations médicales. De plus, notre Union Nationale Française a évité à six compatriotes momentanément dans la gêne les ennuis d'une expulsion judiciaire, et ce, en payant pour eux les loyers échus.

Notre œuvre, Monsieur le Maréchal, Messieurs, si elle pense aux vivants, elle n'oublie pas ses morts. Propriétaires de terrains dans les cimetières catholique et protestant, elle ensevelit à l'ombre du drapeau tricolore ses membres qui disparaissent.

Mais, tout ceci demande beaucoup d'argent et notre budget annuel se monte en moyenne à onze mille dollars. C'est encore à la générosité des Canadiens de Montréal si nous pouvons mener à bonne fin notre tâche. C'est encore aux médecins canadiens si nos malades et nos infirmes ont les soins que leur état réclame. Ces Messieurs que j'ai l'honneur de vous présenter dans quelques minutes, nous donnent, sans compter, et leur science et leur temps. Eux aussi méritent de la Patrie.

Monsieur le Maréchal, Messieurs, à tout cela pour compléter notre œuvre, nous donnons pendant la saison d'hiver des cours d'histoire et de géographie de la France, à nos petits compatriotes qui trop jeunes ont quitté la France ou qui, nés au Canada, n'ont pas encore pu l'admirer.

Yous instants sont comptés, Monsieur le Maréchal, Messieurs, permettez-moi cependant, avant de terminer de vous prier de bien vouloir lorsque de retour de votre mission, vous rentrerez dans notre belle capitale, dire à Monsieur le Président de la République Française, que vous avez trouvé à Montréal, une Colonie Française dont vous êtes chargés de présenter les devoirs respectueux et l'assurance de son fidèle attachement à la mère patrie, et à ses institutions.

Au nom de la mission, le maréchal Fayolle a répondu à l'adresse de bienvenue. Il a eu le plaisir d'avoir ses compagnons et lui de se retrouver dans un milieu français. "Vraiment, a-t-il dit, nous sommes tous perdus, et nous sommes encore à nous demander si nous sommes bien au Canada et non en France." Il a ensuite prononcé quelques paroles à l'adresse du Canada et en France, les cœurs battent à l'unisson.

Mlle Jeanne Toussaint a ensuite présenté au maréchal Fayolle une gerbe de roses, au nom de la colonie française. Le vin a aussi été servi dans les salons, et on a bu à la santé de "La France", de la "République Française" et du "Maréchal Fayolle", après quoi les membres de la colonie française ont été présentés au maréchal et aux différents membres de la mission.

Les salons étaient décorés aux couleurs tricolores. On a aussi remarqué une statue enveloppée dans le pavillon français et représentant la République. Toutes les sociétés françaises à Montréal étaient largement représentées.

Avant de partir, le maréchal ainsi que tous les membres de la mission ont déposé leur signature dans les registres.

AUX HAUTES ETUDES

Immédiatement après, a eu lieu la réception de l'Université de Montréal, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, avenue Viger. Au nom de l'Université, le recteur, S. G. Mgr Georges Gauthier, a souhaité la bienvenue aux délégués. La réception a été tout intime. S. G. Mgr Gauthier s'est dit heureux de pouvoir souhaiter la bienvenue au nom de l'Université de Montréal et des 1,300 élèves des différentes facultés, qui malheureusement sont actuellement en vacances. Monseigneur a déclaré que c'était de tout cœur que l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales avait mis son musée à la disposition du comité de l'exposition. Il a rappelé que l'un des buts du voyage de la mission était d'inaugurer cette exposition. Il a ajouté qu'elle aurait pour but de développer au Canada l'art, le commerce et l'industrie de la France.

Le maréchal a remercié Mgr Gauthier des paroles aimables qu'il a prononcées à l'adresse de la mission et a ajouté qu'il espérait que la "pensée française" continuerait à marcher la main dans la main avec la "pensée canadienne".

Après une courte visite de l'école, les membres se sont rendus dans le musée. En passant dans le grand amphithéâtre que possède l'école, M. Albert Besnard, peintre, ancien directeur de la villa Médicis, en désignant les vastes murs de cette salle, s'est écrié: "Voilà de quoi occuper les peintres canadiens. J'espère qu'à mon prochain voyage au Canada, des peintures d'un riche coloris orneront ces murs."

Dans le musée le sénateur C.-P. Beaubien, l'organisateur de l'exposition, a prononcé un bref discours après quoi il a présenté au maréchal les directeurs de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, MM. Quintal, ancien président du bureau de direction, Emilien Daoust, le nouveau président, Préfontaine, Paymont et Laureys, directeur des études.

Prenant alors la parole, le sénateur Gaston Menier s'est dit heureux de remercier l'Université de Montréal, au nom du comité du train-exposition, d'avoir ce musée à leur disposition. Il a terminé en remerciant Mgr Gauthier, recteur de l'Université. Parmi ceux qui assistaient à cette réception, nous avons remarqué: MM. les abbés Olivier Maurault, p.s.s., E. Blanchard, p.s., M. le juge Lafontaine, doyen de la faculté de Droit; Joseph Constant, doyen de la faculté de Pharmacie, le sénateur Blondin, et les professeurs Courville, Léveillé, Favreau et Dollo.

A L'ARCHEVECHE

De l'Ecole des Hautes Etudes, la mission s'est ensuite rendue au palais archiepiscopal, où elle a été reçue dans le grand salon, par S. G. Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire, en l'absence de S. G. Mgr l'Archevêque, malade.

MGR LANDRIEUX

Mgr Gauthier, au nom de Mgr l'Archevêque, a souhaité la bienvenue aux visiteurs. Le maréchal Fayolle a ensuite ajouté quelques mots, après quoi il a cédé la parole à S. G. Mgr Landrieux, évêque de Dijon. Ce dernier a déclaré que les membres de la mission formulaient les vœux les plus ardents pour la guérison prochaine et complète de S. G. Mgr l'Archevêque. Puis il a ajouté: "Il y a à peine deux heures que nous sommes dans votre ville et nous nous sentons déjà chez nous."

Il a ensuite fait l'éloge de la province de Québec parcourue, dans les premiers temps de la colonie, par les missionnaires français. Il a ensuite félicité les Canadiens d'avoir su garder leurs traditions, leur culture et leur langue. "Nous trouvons ici, a-t-il dit, des réalités vers lesquelles s'achemine la France." Il a aussi exprimé l'espoir que bientôt la France reviendra vers ses traditions. Toutefois, il s'est empressé d'ajouter que des mauvaises langues avaient médité de la France en rapportant des choses fausses et il a terminé par ces paroles:

"Dans un moment de vertige la France a pu avoir mal à la tête, mais elle n'a jamais eu mal au cœur."

Assistaient à la réception Mgr De Ladurantys, MM. les chanoines Harbord, Mousseau, Cousineau, Binette, MM. les abbés A. Valois et O'Rourke, chanceliers, H. Chabot, N. Roy, et le R. P. Couët, O.F.M.

En quittant l'archevêché, la mission s'est alors rendue à l'hôtel Windsor, où un lunch a été servi.

LE LUNCH

Le banquet a été donné dans la salle Rose de l'hôtel Windsor. Plus de 300 convives y assistaient et encore a-t-on dû refuser un grand nombre de personnes, faute de place.

On remarquait à la table d'honneur que présidait le sénateur C.-P. Beaubien, M. le maréchal Fayolle, M. Charles J. Doherty, ministre de la Justice, sir Montagu Allan, M. Dal Piaz, président de la Compagnie Générale Transatlantique, M. H. de Clerval, attaché commercial au consul français; sir L.-O. Taillon, M. Fournier, Sarvolze, le juge Edouard Fabre-Surveryer, le colonel Requin, M. Gonzalve Desaulniers, président de l'Alliance Française de Montréal, M. Abel Besnard, sir Hormisdas Laporte, le maire Martin, M. Vincent Mercadier, le sénateur Gaston Menier, M. Marcel de Verneuil, consul-adjoint de France à Montréal; l'évêché Desroches, M. l'abbé Labelle, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.

L'orchestre Zaffiro a fait gracieusement les frais de la musique.

Ont pris la parole le sénateur C.-P. Beaubien, M. C. J. Doherty et le sénateur Dandurand, le maréchal Fayolle, MM. Paul Joubert, Gaston Menier, Dal Piaz et Marcel de Verneuil, consul de France à Montréal.

A LA MONTAGNE

La plupart des membres de la mission et quelques-unes des dames qui les accompagnent dans leurs démarches officielles ont été menées aussitôt après le déjeuner d'honneur, sur la montagne, en automobiles jusqu'au pied de la rue Peel, puis en flacons jusqu'au point de vue et au pied de la rue Guy où leurs automobiles les ramèneront à l'hôtel Windsor. Outre les impressions des délégués français, il faut rapporter deux incidents. Un groupe de personnes anglaises, jeunes gens pour la plupart, se trouvaient sur le parcours des voitures. Apercevant la voiture du maréchal Fayolle, ils ont commandé l'arrêt du cortège, en se précipitant au beau milieu de la route. Charmé, M. le maréchal a dû descendre de voiture, lui et sa suite, pour être photographiés et entendre le chant de l'hymne national, entonné en anglais. Le second incident a particulièrement plu à M. Gaston Menier et à M. le maréchal, lequel leur procura le plaisir d'échanger de brèves paroles avec M. Howard Taft, ancien président des Etats-Unis, qui pareillement faisait le tour de la montagne.

LE SOUPER

Le souper a eu lieu dans l'intimité, pour le maréchal Fayolle, M. Dal Piaz et le colonel Requin, chez M. le sénateur C.-P. Beaubien, pour les autres membres de la mission, respectivement, chez M. le sénateur Raoul Dandurand, M. Louis Beaubien, M. Beaudry-Leman, sir Montagu Allan, M. G. Beaubien et M. O'Brien, Mgr Landrieux était l'hôte de l'évêché avec M. l'abbé Lejay.

A LA BIBLIOTHEQUE

M. Hector Garneau, bibliothécaire municipal, M. le maire Martin et M. Victor Morin ont reçu ensuite à la bibliothèque municipale la mission française. On a fait voir aux délégués de vieux manuscrits originaux, tels que signatures autographes du R. P. Louis Hannepin, 1688, de Champlain, 1613, de Mgr de Saint-Valier, 1702, de Dollard des Ormeaux, 1688, de Frontenac, 1690, M. le maréchal Fayolle et les autres de la délégation française ont, en servant de la plume, du tampon, et de l'encre, qu'on touché avant eux, le maréchal Joffre, sir Lomer Gouin et le maire Martin, paré une page d'un livre d'honneur. M. le maréchal a ensuite officiellement présenté à M. le sénateur Dandurand une médaille de la reconnaissance française.

AU PARC LAFONTAINE

Une foule considérable qui attendait l'arrivée du maréchal et des membres de la mission leur a fait une ovation des plus enthousiastes. M. Victor Morin, au nom de la Saint-Jean-Baptiste et de la population, a présenté au maréchal et à ses collègues l'adresse enluminée suivante:

Messieurs, Interprète officiel de la pensée canadienne-française, la Société (Suite à la 4ème page.)

OCCASIONS DU MARDI

TELEPHONE EST 8000

VENTE SPECIALE POUR MARDI 500 Verges de Huckaback à rouleaux

Cette vente, l'attraction spéciale chez Dupuis pour mardi, vous permettra d'acheter, pour aujourd'hui et pour vos besoins futurs, votre toile huckaback non blanchie, pour rouleaux et linges de vaisselle; 21 pouces de largeur, qualité pesante. Une valeur exceptionnelle à...

.08¹/₂

Au rez-de-chaussée (annexe).

COSTUMES LAVABLES ET COMPLETS



COSTUMES lavables pour garçons de 3 à 6 ans. Modèle Buster ou Oliver Twist, en duck beige uni ou rayé ou en guingam uni ou de fantaisie. Une valeur spéciale à

COMPLETS pour garçons de 9 à 14 ans; modèle Norfolk, en grosse toile beige ou grise, unie ou rayée. Une valeur spéciale à



1.59

7.50

Au rez-de-chaussée.

AU RAYON DES SOIES

SOIE PONGEE NATURELLE, 33 pouces, texture égale et serrée; qualité sans apprêt. Valeur régulière 1.50, mardi... **.85**

SOIE TUSSOR à dessins en pareil, 33 pouces. Choix de couleurs pour blouses, kimono, etc., etc. Valeur régulière de 1.25, pour... **.79**

CREPE DE CHINE importé tout soie, 40 pouces; texture serrée ne s'étirant et ne s'échiffant pas, pour blouses, robes ou lingerie; toutes couleurs et noir. Valeur régulière de 2.95, mardi... **1.89**

POPELINE de soie à 3 brins, "Notre Spécial". Surface de soie d'un brillant permanent; pour jupes ou costumes; toutes couleurs et noir. Valeur régulière de 2.50, mardi... **1.39**

SOIE TAFFETAS CHIFFON, 36 pouces; tout un choix de couleurs. Valeur régulière de 2.95, mardi... **1.89**

PAILLETTE tout soie, 34 et 36 pouces; qualité ne se froissant pas et garantie ne pas se couper; toutes couleurs et noir. Valeur régulière de 2.50, mardi... **1.69**

MACHINES A LAVER ELECTRIQUES



Pourquoi suivre l'ancienne méthode, quand vous pouvez si facilement, à l'aide d'une machine à laver électrique, épargner du temps, de la fatigue et de l'argent.

La Laundryette assèche le linge sans essoreuse et blanchit les tissus les plus délicats jusqu'aux couvertures les plus épaisses — pas d'usure — pas d'accroc.

Prix, comptant **225.00**
Conditions faciles si désiré. Machine à laver électrique "Connor Perfection" telle que vignette. Prix **115.00**
Au deuxième.

ROBES DE BAIN



en ratine, pour hommes; jolis dessins de couleurs variées; toutes grandeurs. Valeurs jusqu'à 22.00 pour

8.50, 9.00, 10.00 et 14.50
Au rez-de-chaussée.

Mardi, une Vente de Jarres à Confitures

et d'articles nécessaires à la préparation des confitures.

JARRES, marque "Improved Gem", Petites dimensions, la douzaine **1.45**

Moyennes dimensions, la douzaine **1.75**

Grandes dimensions, la douzaine **2.40**



JARRES, marque "Perfect Seal", Petites dimensions, la douzaine **1.80**

Moyennes dimensions, la douzaine **2.00**

Grandes dimensions, la douzaine **2.65**

EXTRA SPECIAL
300 douzaines de JARRES en verre clair, moyennes dimensions; PAS DE COUVERCLE. Tant que le lot durera, la douzaine... **.39**

CERCLÉS en caoutchouc épais, bonne qualité; fabrication canadienne. La douzaine... **.10 et .15**
BASSINES à confitures émaillées gris, 8, 10 et 12 pintes (mesure à vin). Chacune... **.79, .98 et 1.45**
BASSINES à confitures en aluminium, 8, 10, 12, 14 et 16 pintes (mesure à vin). Chacune 1.95, 2.45, 2.95, 3.95 et 4.95
VERRES à gelée, la douzaine... **.95 et 1.20**
PASSOIRES en grant, chacune... **.29**
PASSOIRES en fer blanc, chacune... **.35**

PASSOIRES en aluminium, chacune... **1.95**
COULOIRS, chacun... **.15 et plus**
ENTONNOIRS pour les fruits, en grant, chacun... **.29**
en aluminium, chacun... **.45**
PINCES pour enlever le pédoncule des fraises, chacune... **.10**
ANNEAUX en zinc pour jarres à fruits, la douzaine... **.35**
ECLIMOIRES en aluminium, chacune... **.25 et .35**
TASSES à mesurer, chacune... **.15 et .25**
CUILLETS à mesurer, chacune... **.15 et .25**
CUILLETS à mélanger les yeux des bananes, chacune... **.25**
COUTEAUX à légumes, chacun... **.15**
CUILLETS à pot en aluminium, chacune... **.35**
CUILLETS à brasser, chacune... **.45**
BALANCES de famille, 24 livres, chacune... **8.95**
Au sous-sol.

Dupuis Frères

LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, St-André et St-Christophe.

Tél. Est 8000